Second Session
Thirty-seventh Parliament, 2002-03

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Aboriginal Peoples

Chair:
The Honourable THELMA J. CHALIFOUX

Tuesday, June 17, 2003

Issue No. 19

Twenty-fourth meeting on:

Examination of issues affecting urban Aboriginal youth, in particular, access, provision and delivery of services, policy and jurisdictional issues, employment and education, access to economic opportunities, youth participation and empowerment, and related matters

INCLUDING:
THE FOURTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill C-6)

WITNESS:
(*See back cover*)

Deuxième session de la
trente-septième législature, 2002-2003

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

Peuples autochtones

Présidente:
L'honorable THELMA J. CHALIFOUX

Le mardi 17 juin 2003

Fascicule n^{o} 19

Vingt-quatrième réunions concernant:

L'examen des problèmes qui touchent les jeunes Autochtones des villes, plus précisément, l'accessibilité, l'éventail et la prestation des services, les problèmes liés aux politiques et aux compétences, l'emploi et l'éducation; l'accès aux débouchés économiques, la participation et l'autonomisation des jeunes, et d'autres questions connexes

Y COMPRIS:
LE QUATRIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Projet de loi C-6)

TÉMOIN:
(*Voir à l'endos*)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Thelma J. Chalifoux, *Chair*

The Honourable Janis G. Johnson, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Austin, P.C.
Carney, P.C.
* Carstairs, P.C.
(or Robichaud, P.C.)
Chaput
Christensen
Forrestall
Gill
Léger
* Lynch-Staunton
(or Kinsella)
Pearson
Sibbeston
Stratton
Tkachuk

**Ex Officio Members*

(Quorum 4)

Change in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Gill substituted for that of the Honourable Senator Fraser (*June 16, 2003*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES PEUPLES AUTOCHTONES

Présidente: L'honorable Thelma J. Chalifoux

Vice-présidente: L'honorable Janis G. Johnson

et

Les honorables sénateurs:

Austin, c.p.
Carney, c.p.
* Carstairs, c.p.
(or Robichaud, c.p.)
Chaput
Christensen
Forrestall
Gill
Léger
* Lynch-Staunton
(or Kinsella)
Pearson
Sibbeston
Stratton
Tkachuk

* *Membres d'office*

(Quorum 4)

Modification de la composition du comité:

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Gill est substitué à celui de l'honorable sénateur Fraser (*le 16 juin 2003*).

Published by the Senate of Canada

Available from: Communication Canada
Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9

Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada

En vente:
Communication Canada – Édition Ottawa (Ontario) K1A 0S9

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, June 17, 2003
(34)

[*English*]

The Srtanding Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day, at 9:04 a.m. in room 160-S, Centre Block, the Chair, the Honourable Thelma J. Chalifoux, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Carney P.C., Chalifoux, Chaput, Christensen, Forrestall, Gill, Léger, Pearson, Sibbeston and Stratton (10).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: Tonina Simeone, Research Officer.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, October 29, 2002, the committee continued its examination of issues affecting urban Aboriginal youth in Canada, in particular, access, provision and delivery of services, policy and jurisdictional issues, employment and education, access to economic opportunities, youth participation and empowerment, and other related matters.

WITNESS:

From the Canada West Foundation:

Mr. Calvin Hanselmann, Senior Policy Analyst.

Mr. Hanselman submitted a brief, made a presentation, and answered questions.

At 10:36 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mardi 17 juin 2003
(34)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 04, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Thelma J. Chalifoux (*présidente*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Carney, c.p., Chalifoux, Chaput, Christensen, Forrestall, Gill, Léger, Pearson, Sibbeston et Stratton (10).

Également présente: De la Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement: Tonina Simeone, attachée de recherche.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 29 octobre 2002, le comité poursuit son examen des problèmes qui touchent les jeunes Autochtones des villes, plus précisément, l'accessibilité, l'éventail et la prestation des services; les problèmes liés aux politiques et aux compétences; l'emploi et l'éducation; l'accès aux débouchés économiques; la participation et l'autonomisation des jeunes; et d'autres questions connexes.

TÉMOIN:

De la Canada West Foundation:

M. Calvin Hanselmann, analyste principal de la politique.

M. Hanselmann soumet un mémoire, fait une déclaration et répond aux questions.

À 10 h 36, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

Le greffier du comité,

Adam Thompson

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, June 12, 2003

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples has the honour to present its

FOURTH REPORT

Your Committee, to which was referred Bill C-6, An Act to establish the Canadian Centre for the Independent Resolution of First Nations Specific Claims to provide for the filing, negotiation and resolution of specific claims and to make related amendments to other Acts, in obedience to its Order of Reference dated Wednesday, April 2, 2003, has examined the said Bill and now reports the same with the following amendments:

1. Page 22, clause 47:

(*a*) Replace line 4 with the following:

(*a*) in relation to a specific claim that is before the Commission, to summon witnesses or to order production of documents;

(*b*) whether the claim and any other specific

(*b*) Replace line 7 with the following:

(*c*) any other issue that needs to be resolved

2. Page 24, clause 56: Replace line 1 with the following:

maximum of ten million dollars, based

3. Page 29, clause 76: Replace line 19 with the following:

considers appropriate. In carrying out the review, the Minister shall give to first nations an opportunity to make representations.

4. Page 29, new clauses 76.1 and 76.2: Add after line 32 the following:

76.1 The Minister shall, before making a recommendation under section 5 or subsection 20(1) or 41(1), notify claimants — which notification may be by ordinary mail sent to their latest known addresses — that they may, during a period that the Minister specifies of not less than 30 days after the date of the notice, make representations in respect of appointments to the office or offices in question.

76.2 (1) At no time shall a person who was appointed under section 5 or subsection 20(1) or 41(1) act for any party in connection with any specific claim in relation to which they performed any work or concerning which they obtained significant information during their term in office.

(2) Persons who were appointed under section 5 or subsection 20(1) or 41(1) shall not, within a period of one year after the end of their term in office, accept any employment with or enter into a contract for services with the Department of Indian Affairs and Northern Development or a first nation that had a pending specific claim — before the Commission or the Tribunal, in the case of the Chief Executive Officer, or, in the case of a

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 12 juin 2003

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones a l'honneur de présenter son

QUATRIÈME RAPPORT

Votre Comité, auquel a été déféré le Projet de loi C-6, Loi constituant le Centre canadien du règlement indépendant des revendications particulières des premières nations en vue de permettre le dépôt, la négociation et le règlement des revendications particulières, et modifiant certaines lois en conséquence, a, conformément à l'ordre de renvoi du mercredi 2 avril 2003, étudié ledit projet de loi et en fait maintenant rapport avec les amendements suivants:

1. Page 22, article 47:

a) Remplacer la ligne 4 par ce qui suit:

a) relativement à une revendication particulière dont la Commission est saisie, assigner des témoins à comparaître ou ordonner la production de documents;

b) décider si cette revendication et toute

b) Remplacer la ligne 9 par ce qui suit:

c) trancher toute autre question dont la

2. Page 24, article 56: Remplacer la ligne 2 par ce qui suit:

dix millions de dollars — en fonction des

3. Page 29, article 76: Remplacer la ligne 20 par ce qui suit:

à la présente loi qu'il estime indiquée. Au cours de l'examen, le ministre donne aux premières nations la possibilité de présenter leurs observations.

4. Page 29, nouveaux articles 76.1 et 76.2: Ajouter la ligne 31 ce qui suit:

76.1 Avant de formuler une recommandation au titre de l'article 5 ou des paragraphes 20(1) ou 41(1), le ministre avise les revendicateurs — notamment par courrier ordinaire expédié à leur dernière adresse connue — qu'ils peuvent dans le délai qu'il précise, celui-ci ne pouvant être inférieur à trente jours suivant la date de l'avis, présenter leurs observations à l'égard des nominations au poste ou aux postes visés.

76.2 (1) Il est interdit à quiconque a été nommé en vertu de l'article 5 ou des paragraphes 20(1) ou 41(1) d'agir pour le compte d'une partie relativement à une revendication particulière à l'égard de laquelle il a travaillé ou a obtenu des renseignements importants au cours de son mandat.

(2) Il est interdit à quiconque a été nommé en vertu de l'article 5 ou des paragraphes 20(1) ou 41(1), dans l'année qui suit la fin de son mandat, d'accepter un emploi auprès du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien ou d'une première nation revendicatrice qui, au cours de ce mandat, avait une revendication particulière en instance devant la Commission ou le Tribunal, dans le cas du premier dirigeant, ou, dans le cas d'un membre de la Commission ou

commissioner or adjudicator, before the Division of the Centre to which the person was appointed — at any time during their term in office.

5. Page 30, new clause 77.1: Add before line 1 with the following:

77.1 During the period of one year after the coming into force of section 76.1, the reference in that section to "claimants" shall be read as a reference to "claimants under this Act or under the Specific Claims Policy of the Government of Canada".

Your Committee also made certain observations, which are appended to this report.

Respectfully submitted,

du Tribunal, devant la division du Centre au sein de laquelle il a été nommé. Il lui est également interdit, pendant cette même période, de conclure avec l'un ou l'autre un contrat de louage de services.

5. Page 30, nouvel article 77.1: Ajouter précédant la ligne 1, par ce qui suit:

77.1 Au cours de l'année qui suit l'entrée en vigueur de l'article 76.1, la mention «revendicateurs en vertu de la présente loi ou de la politique sur le règlement des revendications particulières du gouvernement du Canada».

Votre Comité a aussi effectué des observations qui sont annexées au présent rapport.

Respectueusement soumis,

La présidente,

THELMA J. CHALIFOUX

Chair

OBSERVATIONS to the Fourth Report of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples

Comments on Bill C-6, The Specific Claims Resolution Act

Waiver Requirement on Rulings of Validity

The Committee frequently heard, both from First Nations and neutral observers, that the requirement for claimants to waive their rights to compensation above the specified cap (as set out in Section 32) in order to obtain a Tribunal ruling on the validity of their claim was the single most significant flaw with the Bill. The government expressed concern that removing this requirement would pose undue and unpredictable financial risk and might imbalance the overall operations of the Commission and Tribunal. Given the safeguards built into the legislation (Section 71), this seems to reflect an excessive concern with risk aversion. We are concerned that the financial cap on validity will create two categories of claims within the system and could create a significant impediment to the settlement of larger claims. However, we recognize that, in its early years, the Centre may need to operate under conservative principles and that an incremental approach to this issue might be most appropriate. Therefore, the Committee did not amend the Bill with respect to this provision.

We would ask that the Minister in the review of the Act in three to five years, pay particular attention to the impact on the cap on validity. The effects on larger claims, the increase or

OBSERVATIONS annexées au 4e rapport du Comité sénatorial permanent des Peuples autochtones

Commentaires sur le projet C-6, Loi sur le règlement des revendications particulières

Obligation de renonciation préalable aux décisions sur le bien-fondé

Le Comité a entendu souvent des Premières nations aussi bien que des observateurs neutres déclarer que ce qu'ils reprochaient surtout au projet de loi, c'était l'obligation faite aux revendicateurs de renoncer à leurs droits à une indemnité supérieure au plafond (article 32) pour obtenir du Tribunal une décision sur le bien-fondé de leur revendication. Le gouvernement a déclaré craindre que la suppression de cette obligation ne l'expose à des risques financiers indus et imprévisibles et qu'elle ne déséquilibre le fonctionnement de la Commission et du Tribunal. Étant donné les sauvegardes de l'article 71 du projet de loi, il semble y avoir là une aversion excessive au risque. Nous sommes convaincus que le plafonnement de l'indemnité en cas de reconnaissance du bien-fondé va entraîner la création de deux catégories de revendications et qu'il risque de faire obstacle au règlement des grosses revendications. Cependant, nous reconnaissons que, pendant ses premières années, le Centre devra peut-être s'en tenir à des principes conservateurs et qu'une démarche progressive conviendrait peut-être mieux en la matière. C'est pourquoi le Comité n'a pas amendé cette disposition du projet de loi.

Nous demandons que, à l'occasion de l'examen de la loi dans trois à cinq ans, le ministre accorde une attention particulière à l'effet du plafonnement de l'indemnité en cas de reconnaissance

decrease in the number of First Nations choosing to utilize the courts and the frequency of the use of the Tribunal when claims are rejected for negotiation are all areas of interest.

Delay

One of the primary goals of this Bill is to provide for more speedy resolution of claims. Nonetheless, there are many areas of potential delay built into the process. Most notably, there is no requirement on the Minister to make a decision on whether to accept a claim for negotiation within a set time period. We have been told that this flexibility is necessary because of the complexity of many claims and the limited legal and other resources available to the Minister to make these determinations. As well, the government may be limited in the number of claims it can address because of the budget available for settlements. We would therefore urge the government to allocate significant additional resources to the process of validity determination, negotiation and settlement of claims so that the admirable goals of the Bill can be met.

We would ask that the Minister, in the review of the Act in three to five years, pay particular attention to the impact of the issues of delay and resources that have been allocated to the process of validity determination.

du bien-fondé. Les effets sur les grosses revendications, l'augmentation ou la diminution du nombre des Premières nations qui choisissent de faire appel au tribunaux et la fréquence du recours au Tribunal en cas de refus de négocier les revendications sont tous des sujets d'intérêt.

Retards

L'un des principaux objectifs de ce projet de loi est d'accélérer le règlement des revendications. Cependant, le processus mis en place comporte plusieurs possibilités de retard. En particulier, rien n'oblige le ministre à accepter ou non dans un délai donné de négocier une revendication. On nous a dit qu'il fallait de la flexibilité à cause de la complexité de nombreuses revendications et des ressources juridiques et autres limitées dont le ministre dispose pour prendre ces décisions. En outre, le gouvernement peut être limité quant au nombre de revendications qu'il peut négocier par le budget dont il dispose pour les régler. Nous engageons donc le gouvernement à affecter des ressources supplémentaires considérables au processus de détermination du bien-fondé, de négociation et de règlement des revendications afin que les objectifs admirables du projet de loi puissent être atteints.

Nous demandons que, à l'occasion de l'examen de la loi dans trois à cinq ans, le ministre accorde une attention particulière à la question des retards et des ressources allouées au processus de détermination du bien-fondé.

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, June 17, 2003

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:04 a.m. to study issues affecting urban Aboriginal youth in Canada and, in particular, to examine access, provision and delivery of services, policy and jurisdictional issues, employment and education, access to economic opportunities, youth participation and empowerment, and other related matters.

Senator Thelma J. Chalifoux (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: I would thank Mr. Hanselmann for coming before this committee today. We have been working on this study for over two and a half years; and Aboriginal community people have been working on this for many years, their voices not being heard at all. That is why this committee took this study in hand.

This is not just another study. We do not need another study; we need an action plan for change. That is what this committee has been doing. Mr. Hanselmann, you, thankfully, are our last witness, but you are one of our most important witnesses. Canada West Foundation has done some excellent work in the last several years on this issue. I would like to think that you took your lead from this committee in conducting your research.

Welcome, Mr. Hanselmann. We will begin with your presentation.

Mr. Calvin Hanselmann, Senior Policy Analyst, Canada West Foundation: Madam Chair, good morning.

The Chairman: I must apologize to the honourable senators for not having a French version of the presentation available at this time. We only received the English version about five minutes ago.

Mr. Hanselmann: Perhaps before I begin, I will tell you a little bit about myself. I am from Saskatchewan, and about two and a half years ago, my family and I moved to Calgary. My family was involved in the meat industry for about 75 years in Saskatchewan, and lately there has been an issue in the news related to beef. Before we left Calgary, I asked if I could bring something and I would like to give these to the members of the committee, if I could.

The Chairman: Thank you. You are a good Westerner.

Mr. Hanselmann: It is a bumper sticker that says, "I love Alberta beef."

Senator Carney: There is nothing wrong with B.C. beef either.

Mr. Hanselmann: There is nothing wrong with B.C. beef, Quebec beef or Ontario beef. I think the approach toward the BSE was appropriate — that it was a Canadian issue, and not just an Alberta or Saskatchewan or Manitoba issue. Unfortunately, the Alberta beef producers provide bumper stickers with only one outline.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, mardi 17 juin 2003

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones s'est réuni aujourd'hui à 9 h 04 afin d'étudier l'accessibilité, l'éventail et la prestation des services, les problèmes liés aux politiques et aux compétences, l'emploi et l'éducation, l'accès aux débouchés économiques, la participation et l'autonomisation des jeunes, et d'autres questions connexes.

Le sénateur Thelma J. Chalifoux (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente: Je remercie M. Hanselmann qui a accepté de témoigner aujourd'hui. Nous avons entrepris cette étude il y a plus de deux ans et demi de cela; et les Autochtones étudient la question depuis plusieurs années, mais personne n'entend leurs voix. Voilà pourquoi notre comité a entrepris cette étude.

Il ne s'agit pas d'une étude comme les autres. Nous n'avons pas besoin d'une autre étude; nous avons besoin d'un plan d'action qui débouchera sur le changement. C'est ce qui occupe notre comité. Monsieur Hanselmann, vous êtes Dieu merci, notre dernier témoin, mais vous êtes l'un de nos témoins les plus importants. La Canada West Foundation a fait un excellent travail sur cette question au cours des quelques dernières années. Il me plaît de croire que vous vous êtes inspiré de notre comité dans la conduite de votre recherche.

Bienvenue, monsieur Hanselmann. Nous allons commencer par vous écouter.

M. Calvin Hanselmann, analyste principal de la politique, Canada West Foundation: Madame la présidente, bonjour.

La présidente: Toutes mes excuses aux honorables sénateurs, nous n'avons pas la version française de l'exposé. Nous avons reçu la version anglaise il y a à peine cinq minutes de cela.

M. Hanselmann: Avant de commencer, je vais me permettre de vous parler un peu de moi. Je suis de la Saskatchewan, et il y a environ deux ans et demi de cela, je me suis installé à Calgary avec ma famille. Ma famille était dans l'industrie des viandes depuis environ 75 ans en Saskatchewan, et on a beaucoup parlé du boeuf récemment dans les actualités. Avant de quitter Calgary, je me suis demandé s'il y avait quelque chose que je pouvais apporter et donner aux membres du comité, si cela m'est permis.

La présidente: Merci. Vous êtes un bon citoyen de l'Ouest.

M. Hanselmann: Il s'agit d'un auto-collant qui dit: «I love Alberta beef».

Le sénateur Carney: Le boeuf de la Colombie-Britannique ne présente aucun danger non plus.

M. Hanselmann: Ni le boeuf de la Colombie-Britannique ni celui du Québec, ni celui de l'Ontario ne présente de danger. Je crois qu'on a fait ce qu'il fallait pour contrer l'EBS — c'était un problème canadien et pas seulement un problème albertin, saskatchewannais ou manitobain. Malheureusement, les producteurs de boeuf de l'Alberta ne proposent que cet autocollant.

I would like to thank you for inviting the Canada West Foundation to appear today. We believe your examination of issues affecting urban Aboriginal youth is very important, and we were pleased to accept your invitation. Special thanks are due to your clerk, Adam Thompson, and Nina Simone of the Parliamentary Research Branch. Ms. Simone went well beyond the call of duty in arranging this meeting.

My wife, Dylan, is with us this morning. I would ask that, during the question period, you please be gentle with me so I do not look bad in front of her.

You all have a PowerPoint deck that I will try to follow. I will first give you some information about the Canada West Foundation and the Urban Aboriginal Initiative, which has been described by others as the most important study of urban Aboriginal issues in Canadian history. Of course, that was said before the publication of your study. After the introduction, we will look at some of the key findings of that project. This will be followed by an overview of the major public policy recommendations we made. I will conclude with some observations about moving forward.

My presentation therefore takes a somewhat more holistic approach to urban Aboriginal policy than concentrating on urban Aboriginal youth to the exclusion of other issues. This is because our work was on urban Aboriginal issues writ large. I trust the committee will bear with me.

For those who are unfamiliar with us, the Canada West Foundation is an independent, non-profit, non-partisan public policy research institute. We are dedicated to introducing Western perspectives into current Canadian public policy debates. We accomplish that by producing and disseminating objective policy research, acting as a catalyst for informed public debate, and creating initiatives for citizen engagement in the public policy process.

The Canada West Foundation has a 30-year history of involvement in public policy and, during some of that time, earned a certain reputation. More recently, however, the Canada West Foundation has made a concerted effort to bring objective analysis to public policy issues, and we believe our work stands on its merit.

As I mentioned, my presentation is based on Canada West's Urban Aboriginal Initiative, a recently concluded examination of public policy relating to Aboriginal people in six major Western Canadian cities — Vancouver, Calgary, Edmonton, Saskatoon, Regina and Winnipeg.

The Urban Aboriginal Initiative was part of Canada West's Western Cities Project, a multi-year study of policy challenges faced by Western Canada's largest cities, and approaches to resolving those issues. The issues we examined in the Western

Je tiens à vous remercier d'avoir invité la Canada West Foundation à témoigner aujourd'hui. Nous croyons que votre étude sur les questions touchant les jeunes Autochtones vivant dans les villes est très importante, et nous sommes heureux d'avoir accepté votre invitation. Je tiens à remercier tout spécialement votre greffier, Adam Thompson, et Nina Simone de la Direction de la recherche parlementaire. Mme Simone a fait plus qu'il n'en fallait pour organiser cette rencontre.

Ma femme, Dylan, m'accompagne ce matin. Et je vous demanderais, au cours de la période de questions, d'être gentil avec moi pour que je ne m'en sorte pas trop mal devant elle.

Vous avez tous le texte de mon exposé en PowerPoint que je vais tâcher de suivre. Je commencerai tout d'abord par vous donner quelques renseignements sur la Canada West Foundation and the Urban Arboriginal Initiative (Initiative visant les Autochtones en milieu urbain dans la Canada West Foundation), dont certains ont dit que c'était l'étude la plus importante sur les questions relatives aux Autochtones en milieu urbain de toute l'histoire du Canada. Bien sûr, c'était avant la publication de votre étude. Après cette introduction, nous passerons aux constatations principales de ce projet, suivies d'un aperçu de nos principales recommandations en terme de politique gouvernementale. Je conclurai par quelques observations sur l'avenir.

Mon exposé repose sur une approche générale de la politique relative aux Autochtones en milieu urbain. Il ne se limite pas aux jeunes Autochtones des villes à l'exclusion de toutes les autres questions. C'est dû au fait que notre étude portait sur les questions touchant tous les Autochtones en milieu urbain. Je compte donc sur votre indulgence.

À ceux d'entre vous qui ne nous connaissent pas, je dirai que la Canada West Foundation est un institut indépendant, sans but lucratif, neutre, voué à la recherche sur les affaires publiques. Nous veillons à ce que les points de vue de l'Ouest soient présents dans les débats de politique publique canadiens. Nous y parvenons en produisant et en publiant des travaux de recherche objectifs sur la politique publique, sources de débats publics informés et en favorisant la participation des citoyens au processus d'élaboration des politiques publiques.

Il y a 30 ans que la Canada West Foundation s'intéresse aux affaires publiques et, avec le temps, elle y a gagné une certaine réputation. Dernièrement, la Canada West Foundation s'est plus particulièrement engagée dans l'analyse objective des questions de politique publique, et nous croyons que la valeur de nos travaux n'est plus à démontrer.

Comme je l'ai dit, mon exposé est fondé sur l'Initiative visant les Autochtones en milieu urbain de la Canada West Foundation, examen que nous venons tout juste de terminer, de la politique publique appliquée aux Autochtones vivant dans six grandes villes de l'Ouest canadien: Vancouver, Calgary, Edmonton, Saskatoon, Regina et Winnipeg.

L'Initiative visant les Autochtones en milieu urbain s'inscrivait dans le projet des villes de l'Ouest de la Canada West Foundation, à savoir une étude étalée sur plusieurs années et portant sur les difficultés qui attendent les grandes villes de l'Ouest canadien et

Cities Project were identified before the project was launched by conducting a one-year scan of major daily newspapers across the West, and through interviews with mayors, community leaders and others.

Urban Aboriginal issues were identified as important in many of the six cities, but particularly so in the Prairie cities. As a result, we designed a project that played to Canada West's strengths, studying public policy issues. By contrast, we did not try to study urban Aboriginal people. As many have said, including your chairman today, they have literally been studied to death.

Throughout the initiative, we were guided by an advisory committee comprised of federal, provincial and municipal public servants, researchers and, most importantly, Aboriginal people. The Urban Aboriginal Initiative consisted of a two-year process that produced four Canada West Foundation publications: first, a socio-economic comparison of Aboriginal and non-Aboriginal residents of the six cities and a review of federal, provincial and municipal government urban Aboriginal-specific policies in those cities; second, an investigation of enhanced urban Aboriginal programming by federal, provincial, municipal and Aboriginal governments, and by Aboriginal and non-Aboriginal nongovernmental organizations; third, the identification and discussion of promising practices, ideas that work in urban Aboriginal policy making and programming; and fourth, the final report, which summarized the activities and key findings of the initiative, and concluded with public policy recommendations.

Citizen engagement activities were key to the initiative. Our findings and recommendations are informed by the views of over 400 people involved in policy making and programming. Although the research was focused on six major cities in Western Canada, the findings and recommendations are relevant to urban centres, large and small, throughout Canada. Indeed, many of the ideas and recommendations can be applied to other policy files.

I should note that all Canada West publications can be ordered and can be downloaded free of charge from our Web site, www.cwf.ca.

Some of the key findings of the Urban Aboriginal Initiative include, first, the Aboriginal population of Canada is increasingly urban. The most recent 2001 census shows that one half of the enumerated Aboriginal identity population lives in urban areas.

Increasingly, Aboriginal people are moving into and being born in urban areas. This is especially true in Western Canada, where nearly two thirds of the urban Aboriginal population

les solutions à ces difficultés. Les questions que nous avons étudiées dans le cadre du projet sur les villes de l'Ouest ont été définies avant le lancement du projet par la lecture analytique sur une année des grands quotidiens de l'Ouest et au moyen d'entrevues avec des maires, des dirigeants communautaires et d'autres responsables.

Nous avons constaté que les questions relatives aux Autochtones étaient importantes dans la plupart de ces six villes, mais particulièrement dans les villes des Prairies. En conséquence, nous avons mis au point un projet qui faisait appel à l'une des principales forces de la Canada West Foundation, à savoir l'étude des politiques publiques. Par contraste, nous n'avons pas voulu étudier les Autochtones en milieu urbain comme tel. Comme bien d'autres l'ont dit, notamment votre présidente aujourd'hui, les Autochtones ont été littéralement étudiés à mort.

Tout au long de cette initiative, nous avons été guidés par un comité consultatif qui se composait de fonctionnaires fédéraux, provinciaux et municipaux, de chercheurs et, le plus important, d'Autochtones eux-mêmes. L'Initiative visant les Autochtones en milieu urbain a suivi un processus s'étalant sur deux ans qui a produit quatre publications de la Canada West Foundation: d'abord, une comparaison socioéconomique des résidents autochtones et non autochtones des six villes et une étude des politiques fédérales, provinciales et municipales propres aux Autochtones dans ces villes; après, nous nous sommes penchés sur les programmes améliorés visant les Autochtones des villes et mis en oeuvre par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, et par les organisations non gouvernementales autochtones et non autochtones; ensuite, nous avons identifié et étudié les pratiques prometteuses, à savoir les idées qui ont fait leur preuve dans les politiques et les programmes s'adressant aux Autochtones des villes; enfin, nous avons publié notre rapport final où nous résumons les activités et principales constatations de l'initiative et proposons des recommandations aux décideurs.

Les activités de participation civique ont joué un rôle essentiel dans cette initiative. Nos constations et recommandations sont éclairées par les opinions de plus de 400 personnes qui oeuvrent au niveau de la politique et des programmes. Même si la recherche ne portait que sur six grandes villes de l'Ouest canadien, nos constations et recommandations sont applicables à tous les centres urbains, grands et petits, du Canada. En effet, bon nombre de nos idées et recommandations sont applicables dans d'autres dossiers.

Je dois faire remarquer que toutes les publications de la Canada West Foundation peuvent être commandées et téléchargées gratuitement à partir de notre site Web, www.cwf.ca.

Si l'on passe aux grandes constatations de l'Initiative sur les Autochtones en milieu urbain, on remarque d'abord que la population autochtone du Canada est de plus en plus urbaine. Le recensement le plus récent, celui de 2001, montre que la moitié des Autochtones recensés vivent en milieu urbain.

De plus en plus, les Autochtones s'installent dans les régions urbaines et y naissent. C'est particulièrement vrai dans l'ouest du Canada, où l'on trouve près des deux tiers des Autochtones vivant

currently resides. The urban share of Canada's Aboriginal population has been steadily increasing for the past 50 years, while the on-reserve proportion has declined. However, governments, especially the federal government, continue to concentrate their attention on reserve-based First Nations people.

Furthermore, Aboriginal people are a visible presence in Canada's major cities, especially in the West. People who reported Aboriginal identity on the 2001 census comprised as much as 9.1 per cent of the population of a Metropolitan area, up significantly from a high of 7.5 per cent in 1996. Winnipeg alone is home to more Aboriginal people than the four Atlantic provinces combined.

Other cities of note include Prince Albert, where the Aboriginal proportion of the population is about 29 per cent; Prince George, 9.4 per cent; and both Thunder Bay and Sault Ste. Marie 7 per cent.

A very telling indication of the importance of urban Aboriginal issues is the fact that the Aboriginal population of many urban areas increased by more than one fifth in five years. For example, Winnipeg's Aboriginal population increased by 22 per cent and Saskatoon's by 21 per cent from 1996 to 2001. This urban Aboriginal population growth is expected to continue. Aboriginal people play an increasingly important role in the future of urban life. Aboriginal people have a much younger age structure than the general population and, if the appropriate policy environment is in place, the urban Aboriginal labour force can play a prominent role in cities in the future.

The second key finding is that federal, provincial and municipal governments have urban Aboriginal-specific policies in several, but not all, important fields in Western Canada's key cities. The policy landscape ranges from comprehensive government-wide frameworks to departmental initiatives, to the absence of urban Aboriginal-specific policy.

Urban Aboriginal-specific policies were identified in the fields of education, training, employment, income support, economic development, housing, homelessness, health, justice, human rights, urban transition, youth and cultural support. At the time of the research, however, some issues in which urban Aboriginal people exhibit acute levels of need did not have a policy. None of the governments had urban Aboriginal-specific policies in the areas of family violence, child care, addictions, or suicide.

Fields in which large gaps appeared in the urban Aboriginal policy landscape are income support, human rights, housing and urban transition. On the positive side, however, several policy

en milieu urbain. La part urbaine de la population autochtone du Canada n'a fait qu'augmenter au cours des 50 dernières années alors que la population des Autochtones vivant sur les réserves a baissé. Cependant, les gouvernements, et tout particulièrement le gouvernement fédéral, continuent de porter leur attention sur les Premières nations installées dans les réserves.

En outre, les Autochtones constituent une présence visible dans les grandes villes du Canada, surtout dans l'Ouest. Ceux qui se déclaraient Autochtones au recensement de 2001 constituaient jusqu'à 9,1 p. 100 de la population d'une région métropolitaine, augmentation considérable étant donné que ce chiffre n'était que de 7,5 p. 100 en 1996. La ville de Winnipeg à elle seule accueille autant d'Autochtones qu'il n'y en a dans l'ensemble des quatre provinces atlantiques.

Il convient de mentionner d'autres villes, dont Prince Albert, où la proportion autochtone de la population est d'environ 29 p. 100, Prince George, c'est 9,4 p. 100 et à Thunder Bay et Sault Ste. Marie, c'est 7 p. 100.

Élément très révélateur de l'importance des questions relatives aux Autochtones en milieu urbain: le fait que la population autochtone de nombreuses régions urbaines a augmenté de plus du cinquième en cinq ans. Par exemple, la population autochtone de Winnipeg a augmenté de 22 p. 100, et celle de Saskatoon de 21 p. 100 de 1996 à 2001. On s'attend à ce que la population autochtone des villes continue de croître. Les Autochtones jouent un rôle de plus en plus important dans l'avenir de la vie urbaine. Les Autochtones sont en moyenne beaucoup plus jeunes que l'ensemble de la population et, si les politiques voulues sont en place, la main-d'oeuvre autochtone en milieu urbain pourrait jouer un rôle important dans les villes de demain.

Deuxième grande constatation: les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux ont des politiques propres aux Autochtones dans plusieurs, mais pas tous les grands champs d'activités dans les principales villes de l'ouest du Canada. Le paysage des politiques varie: des grands cadres gouvernementaux aux initiatives ministérielles, à l'absence de politiques propres aux Autochtones en milieu urbain.

On a relevé des politiques propres aux Autochtones en milieu urbain dans le domaine de l'éducation, de la formation, de l'emploi, du soutien au revenu, du développement économique, du logement, des sans-abri, de la santé, de la justice, des droits de la personne, de la transition urbaine, la jeunesse et le soutien culturel. Mais au moment où nous avons fait notre recherche, il y avait des domaines où il n'existait pas de politiques dans des secteurs où les Autochtones des villes présentent des besoins aigus. Ainsi, il n'y avait aucune politique publique propre aux Autochtones des villes dans le domaine de la violence familiale, la garde d'enfants, les addictions ou le suicide.

Dans les politiques propres aux Autochtones des villes, il y avait des secteurs qui présentaient de grands écarts, à savoir le soutien au revenu, les droits de la personne, le logement et la

fields, such as training, employment, homelessness, justice and youth, had policy overlaps among the orders of government, possibly a sign of recognition of the importance of these fields.

The third key finding is that federal, provincial and municipal governments had enhanced programming for urban Aboriginal people in several important fields. Enhanced urban Aboriginal programming provides consideration to urban Aboriginal people that is beyond that available to the general population. We also found that, in addition to their own program delivery, governments provide funding for enhanced programs offered by non-profit organizations, both Aboriginal and non-Aboriginal.

However, we found no enhanced urban Aboriginal programs in income support or suicide and none was available in the field of human rights.

Furthermore, although the transition from rural and reserve areas to a major city can be much like immigrating to Canada from another country, we determined that the Government of Canada does not fund urban transition programs for Aboriginal people nearly to the extent that it funds transition programs for recent immigrants to Canada. Urban Aboriginal transition programming receives less than five cents for every dollar spent on immigrant settlement and transition.

Another troubling fact we found is that public servants are often unaware of available programming. This can contribute to the challenges facing urban Aboriginal people attempting to access those programs.

We did not review policies and programs that apply to the general population, even though these policies and programs can apply to urban Aboriginal people, because we wanted to know what governments were doing for this specific population.

The fourth key finding was that policy and program landscapes contribute to the socio-economic conditions found among urban Aboriginal people. On a number of important indicators of personal and community well-being, many, but not all, urban Aboriginal people face challenges well in excess of those faced by the non-Aboriginal population.

Aboriginal people tend to have lower educational levels, lower labour force participation rates, higher unemployment rates and lower income levels. Aboriginal people are more likely to be in single-parent families, have poorer health status, and have higher rates of homelessness and greater housing needs. Aboriginal people in major cities are over-represented in the criminal justice system, both as victims and as offenders, and are more likely to experience domestic violence.

transition urbaine. Sur une note plus positive, cependant, plusieurs champs d'activités comme la formation, l'emploi, les sans-abri, la justice et la jeunesse présentaient des chevauchements entre les ordres de gouvernement, ce qui révèle peut-être l'importance que l'on accorde à ces champs d'activités.

Troisième grande constatation, les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux ont amélioré leurs programmes destinés aux Autochtones des villes dans plusieurs domaines importants. Ces programmes améliorés et visant les Autochtones des villes accordent aux Autochtones en milieu urbain une aide qui n'est pas offerte à l'ensemble de la population. Nous avons également constaté qu'en marge de la prestation des programmes, les gouvernements financent les programmes améliorés qui sont offerts par les organisations sans but lucratif tant autochtones que non autochtones.

Cependant, nous n'avons trouvé aucun programme amélioré visant les Autochtones des villes au niveau du soutien au revenu ou du suicide, et il n'y avait aucun programme du genre dans le domaine des droits de la personne.

En outre, même si la transition du milieu rural ou de la réserve vers une grande ville ressemble beaucoup au fait d'immigrer au Canada d'un autre pays, nous avons constaté que le gouvernement du Canada ne finance pas les programmes de transition urbaine pour les Autochtones au même titre qu'il contribue aux programmes de transition s'adressant aux immigrants récents au Canada. Les programmes de transition pour les Autochtones des villes reçoivent moins de cinq cents pour chaque dollar que l'on consacre à l'établissement et à la transition des immigrants.

Autre fait troublant, nous avons constaté que les fonctionnaires ignorent souvent les programmes qui sont disponibles. Cela alourdit les difficultés qu'éprouvent les Autochtones des villes qui veulent avoir accès à ces programmes.

Nous n'avons pas examiné les politiques et les programmes qui s'adressent à l'ensemble de la population, même si ces politiques et programmes peuvent toucher les Autochtones des villes parce que nous voulions savoir ce que les gouvernements faisaient pour cette population en particulier.

Quatrième grande constatation, les politiques et programmes améliorent les conditions socio-économiques des Autochtones des villes. Relativement à un certain nombre d'indicateurs importants de bien-être personnel et communautaire, bon nombre, mais pas tous, d'Autochtones en milieu urbain éprouvent des difficultés qui dépassent de loin celles que connaissent les non-Autochtones.

Les Autochtones ont tendance à être moins scolarisés, à moins participer à la main-d'oeuvre, à chômer davantage et à avoir des revenus plus bas. Les Autochtones risquent davantage de se retrouver dans des familles monoparentales, d'être en plus mauvaise santé, de donner dans la clochardisation et de manquer de logement. Les Autochtones des grandes villes sont surreprésentés dans le système de justice pénal, aussi bien comme victimes que comme délinquants, et ils sont plus susceptibles de souffrir de violence familiale.

Fifth, one of the most significant factors contributing to both the challenging circumstances facing many urban Aboriginal people, and the sub-optimal policy and programming environment, is disagreement between the federal and provincial governments over the question of responsibility for urban Aboriginal policy. Although this is an old story, it is one that bears repeating.

Federal and provincial governments have avoided accepting responsibility for urban Aboriginal policy. Many urban Aboriginal policy challenges are largely the result of a jurisdictional issue that has been transplanted to the urban setting.

The federal position is that the Government of Canada bears primary, but not exclusive responsibility, for First Nations people living on-reserve, while provincial governments bear primary, but not exclusive responsibility, for all other Aboriginal people as ordinary residents of their provinces.

Provincial governments respond that all Aboriginal people are the primary responsibility of the federal government. As a result of this shirking of responsibilities, cities are left attempting to fill policy and programming voids, and they usually lack the capacity to do so.

The sixth key finding was that another cause of the difficult policy and programming environment is the near absence of effective urban Aboriginal political and policy voices. In many cities, urban Aboriginal people lack effective voices to participate in designing and implementing policies and programs.

This is to some extent understandable, since urban Aboriginal people are far from being homogeneous groups. Aboriginal people in every major city in Canada are drawn from any number of Aboriginal identities, nations and histories. Since so many cultures and identities are represented in urban settings, it is not surprising when representation is contested or absent.

Nonetheless, the absence of effective urban Aboriginal political and policy voices in many settings has contributed to policy and programming challenges. This is because, unlike on most issues, governments do not have organized interests representing stakeholders. This poses a difficult challenge in addressing urban Aboriginal issues.

As I mentioned earlier, the third report of the Urban Aboriginal Initiative dealt with promising practices. Promising practices are ideas that work. Our research sought to identify the ideas behind many of the successful programs, policy projects and initiatives that are seen in cities across the West.

We conducted our promising practices research in two ways. First we conducted in-depth telephone and in-person interviews with key people involved in urban Aboriginal policy making and

Cinquièmement, l'un des principaux facteurs qui alourdit les difficultés avec lesquelles sont aux prises de nombreux Autochtones des villes, et qui minent des politiques et des programmes déjà insuffisants, c'est le désaccord entre les gouvernements fédéral et provinciaux sur la question de la responsabilité des Autochtones se trouvant en milieu urbain. Vieux contentieux, c'est vrai, mais qui convient d'être rappelé.

Les gouvernements fédéral et provinciaux ont évité d'assumer la responsabilité des Autochtones en milieu urbain. Bon nombre des difficultés qu'ont les Autochtones des villes résulte largement de la querelle juridictionnelle qui s'est transplantée dans les villes.

Le gouvernement du Canada affirme qu'il est le premier et non le seul responsable des Premières nations qui vivent dans les réserves, alors que les gouvernements provinciaux sont les premiers responsables mais non les seuls de tous les autres Autochtones au même titre que les autres résidents ordinaires des provinces.

Les gouvernements provinciaux répondent à cela que c'est le gouvernement fédéral qui est le premier responsable de tous les Autochtones. Du fait que chacun refuse cette responsabilité, il incombe aux villes de combler les vides au niveau des politiques et des programmes, et elles n'ont normalement pas les capacités voulues pour ce faire.

Sixième grande constatation, si les politiques et programmes sont déficients, c'est parce que les Autochtones des villes sont presque absents du milieu politique et de l'administration. Dans de nombreuses villes, les Autochtones manquent de porte-parole capables de participer à la conception et à la mise en oeuvre des politiques et des programmes.

Cela est compréhensible dans une certaine mesure étant donné que les Autochtones des villes sont loin d'être homogènes. Les Autochtones de toutes les grandes villes du Canada proviennent de groupes dont l'identité et le patrimoine sont divers. Étant donné qu'un si grand nombre de cultures et d'identités autochtones seront représentées en milieu urbain, il n'est pas surprenant que leur représentation soit contestée ou absente.

Néanmoins, l'absence de représentation des Autochtones dans les milieux politique et administratif dans de nombreuses villes ne fait qu'alourdir les difficultés qu'on éprouve dans la mise en oeuvre des politiques et des programmes. Contrairement à la plupart des dossiers, il en est ainsi parce que les gouvernements n'ont pas devant eux des intérêts organisés qui représentent les intéressés. Cela pose une difficulté lorsqu'il s'agit de résoudre les problèmes propres aux Autochtones des villes.

Comme je l'ai dit plus tôt, le troisième rapport de l'initiative sur les Autochtones des villes traitait des pratiques prometteuses. Les pratiques prometteuses, se sont des idées qui marchent. Notre recherche voulait identifier les idées qui inspirent bon nombre des programmes, projets et initiatives qui fonctionnent dans les villes de l'ouest.

Nous avons conduit notre recherche sur les pratiques prometteuses de deux façons. Premièrement, nous avons mené des entrevues en profondeur au téléphone et en personne avec les

programming. We used the network or snowball method of sampling, which means we networked from person to person and our sample grew larger, much as a snowball does when it rolls down a hill. The people we interviewed were asked to discuss things that seemed to work, how and why these things seemed to work, and to refer us to other people.

Over one half of the 110 people we interviewed were Aboriginal people, 33 of whom worked for Aboriginal organizations, 17 were working in government, five worked for school boards or health districts, and two worked in non-Aboriginal not-for-profit organizations.

Second, we performed a literature review and we reviewed the many documents and reports referred to us during the interviews. We took the results of this research and boiled the findings down to identify the common ideas that work. We identified six ideas that work and that should be considered by everyone involved in urban Aboriginal policy-making and programming.

First, on the subject of emphasizing and building social capital, we found that successful policy-making and programming require trust among participants — trust that is built over time through relationships and networks.

Second, on the topic of cultivating the right people, we found that support from all levels of an organization, especially among high-level politicians and administrators, is key to success. We also found that local people are best positioned to inform policy-making and programming, and participants need to focus on the future, not on the past, when discussing initiatives.

Third, we dealt with keeping a client focus. All actors must develop the common vision of improved outcomes of the goals of urban Aboriginal policy-making and programming. To this end, cultural sensitivity, understanding the role of history in shaping urban Aboriginal realities today and status-blind programming, in which programs are available to everyone, are important.

Fourth, we carefully considered service locations. Services should be located in the neighbourhoods in which clients reside, which may sometimes require a network of service locations. We were told that one-stop shopping in street-level storefront operations is preferred.

principaux responsables des politiques et des programmes s'adressant aux Autochtones des villes. Nous nous sommes servis de la méthode du réseau ou méthode d'échantillonnage dite de la boule de neige, où nous sommes passé d'une personne à l'autre dans notre réseau, et notre échantillonnage n'a fait que croître, tout comme une boule de neige qui descend une pente. Les personnes que nous avons interrogées ont été invitées à parler de choses qui semblent marcher, à dire comment et pourquoi ces choses semblaient marcher et à nous diriger vers d'autres personnes.

Plus de la moitié des 110 personnes que nous avons interrogées étaient Autochtones, 33 d'entre elles travaillaient pour le compte d'organisations autochtones, 17 étaient dans l'administration, cinq étaient à l'emploi de conseils scolaires ou de districts de la santé et deux travaillaient pour des organisations non autochtones sans but lucratif.

Deuxièmement, nous avons fait le point sur la recherche et étudié les nombreux documents et rapports qui ont été mentionnés pendant les entrevues. À partir des résultats de cette recherche, nous avons taché d'identifier les idées qui marchent le mieux. Nous avons relevé six idées prometteuses qui devraient retenir l'attention de tous ceux qui sont chargés de la mise en oeuvre des politiques et des programmes s'adressant aux Autochtones des villes.

Premièrement, pour ce qui est de l'édification de la valorisation du capital social, nous avons constaté que des politiques et des programmes qui marchent doivent être fondés sur la confiance des participants, confiance qui se bâtit au fil du temps par la création de relations et de réseaux.

Deuxièmement, pour ce qui est de cultiver les bonnes personnes en place, nous avons vu que le soutien à tous les niveaux d'une organisation, particulièrement parmi les politiques et administrateurs de haut niveau, est essentiel si l'on veut réussir. Nous avons vu également que les personnes sur place sont les mieux placées pour informer le façonnement des politiques et des programmes, et les participants doivent porter leur attention sur l'avenir et non le passé lorsqu'ils discutent des initiatives de demain.

Troisièmement, l'action doit être axée sur la clientèle. Tous les acteurs doivent acquérir une vision commune des améliorations que doivent rechercher les politiques et programmes s'adressant aux Autochtones des villes. Dans cette optique, il est important de développer une sensibilité culturelle, de comprendre le rôle de l'histoire dans le façonnement des réalités urbaines des Autochtones d'aujourd'hui et des programmes indifférents au statut, c'est-à-dire ces programmes qui sont accessibles à tous.

Quatrièmement, nous avons examiné de près la localisation des services. Les services devraient être localisés dans les quartiers dans lesquels résident les clients, ce qui signifie parfois qu'il faut avoir un réseau de lieux de service. On nous a dit qu'il était préférable d'avoir un guichet unique dans un endroit fréquenté.

Fifth, we dealt with emphasizing Aboriginal delivery. We were told that urban Aboriginal programming works better when delivered by Aboriginal people. However, non-Aboriginal organizations can provide services to Aboriginal people when done in an appropriate fashion with Aboriginal workers.

Sixth, on the subject of separating politics from program delivery, we were told that Governments and Aboriginal organizations should work at keeping political roles separated from service delivery roles. Public servants and elected officials need to work with Aboriginal politicians on political issues, and to work with the service delivery community on programs. This is a controversial idea for many people in Aboriginal and non-Aboriginal service delivery organizations and for many people in political organizations. For some Aboriginal people, almost everything is political. However, this promising practice speaks to separating lobby group activities from service delivery activities.

Those were the promising practices we identified that were applicable to everyone involved in urban Aboriginal policy-making and programming. We also identified an additional six ideas that work and that are intended for consideration primarily by people in government.

First, we identified the need to listen to the community. We found that community development approaches and engaging urban Aboriginal communities as partners are necessary because communities are often more familiar with the issues than public servants or politicians. We were also told that Aboriginal community leaders should be valued by public servants for their experience and knowledge and should be considered peers rather than clients.

Second, on the subject of approaching issues holistically, we found that governments need to break down the silos that exist in structures and processes. Departments and orders of government need to partner with one another and with other sectors of society to adopt a "common bowl" approach into which everyone puts what they can and out of which everyone takes what they need.

Third, we dealt with allowing flexibility. We learned that flexibility in policy implementation and program design is important. Community-designed programs often work better than cookie-cutter programs originating in departmental headquarters. We were told that governments should encourage flexible administrative requirements, discretionary funding and encourage public servants to think outside the box.

Cinquièmement, nous avons mis l'accent sur la prestation de service par des Autochtones. On nous a dit que les programmes autochtones urbains fonctionnaient mieux lorsqu'ils étaient exécutés par des Autochtones. Cependant, des organismes non autochtones peuvent fournir des services aux Autochtones lorsqu'ils le font de façon appropriée en faisant appel à des travailleurs autochtones.

Sixièmement, pour ce qui est de séparer la politique et l'exécution de programme, on nous a dit que les gouvernements et les organismes autochtones devraient s'efforcer de séparer les rôles politiques et les rôles de prestations de services. Les fonctionnaires et les représentants élus doivent travailler avec les politiciens autochtones sur des questions politiques et avec les spécialistes de prestations de services en ce qui concerne les programmes. Il s'agit d'une idée controversée pour bien des gens au sein des organismes de prestations de services autochtones et non autochtones et des organisations politiques. Pour certains Autochtones, presque tout est politique. Cependant, cette pratique prometteuse préconise la séparation des activités des groupes de lobbyistes et des activités de prestations de services.

Ce sont là les pratiques prometteuses que nous avons déterminées comme pouvant s'appliquer à tous ceux qui participent au processus décisionnaire et à la prestation de services qui s'adressent aux Autochtones vivant dans des régions urbaines. Nous avons par ailleurs dégagé six idées supplémentaires qui fonctionnent et que nous voulons soumettre pour examen principalement aux gens qui travaillent au sein du gouvernement.

Premièrement, nous avons déterminé qu'il était nécessaire d'être à l'écoute de la communauté. Nous avons constaté qu'il était nécessaire d'avoir des approches de développement communautaires et d'engager les communautés autochtones urbaines en tant que partenaires car les communautés connaissent souvent davantage les problèmes que les fonctionnaires ou les politiciens. On nous a dit par ailleurs que les dirigeants des communautés autochtones devraient être appréciés par les fonctionnaires pour leur expérience et leurs connaissances et devraient être considérés comme des pairs plutôt que des clients.

Deuxièmement, lorsqu'on parle d'adopter une approche globale, nous constatons que les gouvernements doivent aller au-delà de la structure traditionnelle et des processus qui existent. Les ministères et les divers ordres de gouvernement doivent travailler en partenariat ensemble et avec d'autres secteurs de la société en vue d'adopter une approche commune qui permet à chacun de contribuer et d'aller chercher ce dont il a besoin.

Troisièmement, nous avons abordé la question de la souplesse. Nous avons appris qu'il était important de faire preuve de souplesse lors de la mise en oeuvre des politiques et de la conception des programmes. Les programmes conçus au niveau communautaire fonctionnent souvent mieux que les programmes conçus en série à l'administration centrale du ministère. On nous a dit que les gouvernements devraient encourager des critères administratifs souples, un financement discrétionnaire et encourager les fonctionnaires à sortir des sentiers battus.

Fourth, there was a need to simplify application processes. We were told that community-based organizations often require assistance in completing applications for program funding. Public servants need to spend time in the community to meet with the clients, to provide training on completing applications and to review the applications early in the process.

Fifth, we must recognize the importance of urban Aboriginal issues. We found that governments should reorganize their structures to place greater emphasis on Aboriginal issues, including urban Aboriginal issues. Policy frameworks that guide departments in addressing Aboriginal issues is another way in which governments can recognize the importance of urban Aboriginal issues.

Sixth, there is a need to cooperate nationally and regionally: Regularly scheduled meetings of federal, provincial and municipal officials need to occur. Ways around jurisdictional entanglements, including multipartite agreements involving combinations of federal, provincial, municipal and Aboriginal organizations, should be encouraged.

I would mention one point in summation of the promising practices. Some of the ideas may seem to contradict one another or to be at cross purposes. This is because not all of these ideas are applicable to every situation. It is the responsibility of the people involved in local situations to apply the relevant promising practices to the circumstances that they face.

This brings us to the public policy recommendations that we made. Flowing from these and other key findings in the report entitled, "Shared Responsibility," is the development of five sets of public policy recommendations. First, and most important, federal and provincial governments must be in urban Aboriginal policy together. The two levels of government need to set aside their historical posturing about not being responsible so that they may formally accept their shared responsibility for urban Aboriginal policy. Once that responsibility is accepted, institutionalizing intergovernmental coordination and cooperation will be much easier to do and it will be much more effective. In short, the federal and provincial governments need to cooperate on policy-making and programming, coordinate their efforts through common institutions and share the costs.

Second, governments must set goals and evaluate their efforts on urban Aboriginal issues. To reverse the effects of previous, misguided public policies will take more than one generation. Therefore, governments should commit to long-term objectives of improved conditions among urban Aboriginal people. Those objectives could take, in our estimation, as long as 60 years to

Quatrièmement, il est nécessaire de simplifier le processus de demande de financement. On nous a dit que les organisations communautaires avaient souvent besoin d'aide pour remplir les demandes de financement de programme. Les fonctionnaires doivent passer du temps dans la communauté pour rencontrer les clients, offrir une formation sur la façon de remplir les demandes et examiner les demandes au début du processus.

Cinquièmement, il faut reconnaître l'importance des questions autochtones urbaines. Nous avons constaté que les gouvernements devraient réorganiser leur structure afin de mettre davantage l'accent sur les questions autochtones, notamment les questions autochtones urbaines. Une autre façon pour les gouvernements de reconnaître l'importance des questions autochtones urbaines consiste à mettre en place un cadre stratégique pour guider les ministères lorsqu'ils abordent les questions autochtones.

Sixièmement, il est nécessaire de coopérer à l'échelle régionale et nationale: Il faut des rencontres régulières des représentants fédéraux, provinciaux et municipaux. Il faudrait essayer de trouver des solutions aux problèmes juridictionnels, notamment en encourageant des ententes multipartites entre les organismes fédéraux, provinciaux, municipaux et autochtones.

J'aimerais mentionner un point pour résumer ces pratiques prometteuses. Certaines idées semblent se contredire les unes les autres ou aller à l'encontre les unes des autres. C'est parce que toutes ces idées ne s'appliquent pas à toutes les situations. Il incombe aux responsables des bureaux locaux d'appliquer les pratiques prometteuses pertinentes aux circonstances particulières.

Cela nous amène aux recommandations de politique publique que nous avons formulées. Nous avons élaboré cinq séries de recommandations de politique publique qui découlent de ces pratiques et d'autres conclusions essentielles dans le rapport intitulé «Responsabilités partagées». D'abord et avant tout, les gouvernements fédéral et provinciaux doivent travailler ensemble à la politique autochtone urbaine. Les deux paliers de gouvernements doivent laisser de côté la position qu'ils avaient adoptée par le passé selon laquelle ils disaient ne pas être responsables afin qu'ils puissent accepter officiellement leurs responsabilités partagées pour la politique autochtone urbaine. Une fois cette responsabilité acceptée, l'institutionnalisation de la coordination de la coopération intergouvernementale sera beaucoup plus facile et beaucoup plus efficace. En résumé, les gouvernements fédéral et provinciaux doivent coopérer en matière d'élaboration des politiques et des programmes, coordonner leurs efforts grâce à des institutions communes et partager les coûts.

Deuxièmement, les gouvernements doivent établir des objectifs et évaluer leurs efforts en ce qui concerne les questions autochtones urbaines. Il faudra plus d'une génération pour renverser les effets des politiques publiques antérieures mal avisées. Par conséquent, les gouvernements devront se donner comme objectifs à long terme d'améliorer les conditions qui

achieve. To meet those objectives, governments must establish firm targets for closing the gap in life opportunities between Aboriginal and non-Aboriginal urban residents.

In addition, because evaluation is a vital aspect of policy-making and programming, comprehensive program and policy reviews must be performed with a focus on measuring outcomes rather than on outputs. That means evaluating the good that a program does for an Aboriginal person rather than simply reporting the numbers of clients served or the kinds of services provided.

Third, governments should not shy away from Aboriginal politics. Urban Aboriginal people need to be appropriately and adequately represented when policies and programs are designed. Therefore, governments should encourage the development of representative urban Aboriginal organizations. Part of this role for governments is to foster opportunities for urban Aboriginal youth to participate in community-based organizations so that their leadership skills are developed.

Another aspect of not shying away from Aboriginal politics is taking on Aboriginal politicians who insist on working in isolation. Exclusive identity-based funding, policies and programming can mean unnecessary and expensive duplication. Working with one identity-specific group at a time can lead to many complications and negative outcomes. Therefore, respect for the diversity seen in urban Aboriginal communities should take the form of policies and programming that have, when appropriate, specific cultural components for different Aboriginal nations. At the same time, however, programming should be status blind — respectful of cultural traditions among Aboriginal people while being available to all urban Aboriginal people. In addition, governments should encourage and reward cooperation by working with Aboriginal organizations that are willing to work with one another on urban issues.

Fourth, governments need to take principled approaches to urban Aboriginal policy-making and programming. Although this encapsulates a number of ideas, it is basically a how-to guide and speaks to three major issues. Governments need to adopt promising practices or ideas that work and to adapt them to local circumstances. The promising practices that I discussed earlier came from the experiences of more than 100 people involved in urban Aboriginal policy-making and programming. They reflect the collective wisdom and knowledge of their experience. To improve the conditions challenging many urban Aboriginal

prévalent chez les Autochtones des régions urbaines. Nous estimons que l'atteinte de ces objectifs pourrait prendre jusqu'à 60 ans. Les gouvernements doivent établir des objectifs fermes qui permettront d'éliminer l'écart qui existe entre les résidents autochtones et non autochtones des régions urbaines au niveau des perspectives de vie.

Par ailleurs, étant donné que l'évaluation constitue un aspect vital de l'élaboration des politiques et des programmes, des examens complets des programmes et des politiques doivent être faits en mettant l'accent sur l'évaluation des résultats plutôt que sur le rendement. Ça signifie qu'il faut évaluer les avantages d'un programme pour une personne autochtone plutôt que de tout simplement faire un rapport du nombre de clients desservis ou du type de services offerts.

Troisièmement, les gouvernements ne devraient pas avoir peur de la politique autochtone. Les Autochtones des régions urbaines doivent être représentés de façon adéquate lorsque les politiques et les programmes sont conçus. Par conséquent, les gouvernements devraient encourager la mise sur pied d'organismes autochtones urbains représentatifs. Les gouvernements doivent donc pour cela encourager les jeunes Autochtones des régions urbaines à participer aux organisations communautaires afin qu'ils puissent développer leurs compétences en leadership.

Les gouvernements doivent par ailleurs se battre contre les politiciens autochtones qui insistent pour travailler isolément. Des politiques et des programmes de financement qui se fondent exclusivement sur l'identité peuvent se traduire par un double emploi inutile et coûteux. Le fait de travailler avec un groupe ayant une identité spécifique à la fois peut créer de nombreuses complications et donner des résultats négatifs. Par conséquent, le respect pour la diversité que l'on retrouve au sein des collectivités autochtones urbaines devrait prendre la forme de politiques et de programmes qui, lorsqu'ils sont appropriés, comportent des éléments culturels spécifiques aux différentes nations autochtones. En même temps, cependant, les programmes ne devraient pas tenir compte du statut — mais plutôt respecter les traditions culturelles chez les Autochtones tout en étant offerts à tous les Autochtones des régions urbaines. Par ailleurs, le gouvernement devrait encourager et récompenser la coopération en travaillant avec les organisations autochtones qui sont prêtes à travailler ensemble sur les questions urbaines.

Quatrièmement, les gouvernements doivent adopter des approches raisonnées en ce qui concerne l'élaboration des politiques et des programmes autochtones des régions urbaines. Bien que cela englobe un certain nombre d'idées, il s'agit essentiellement d'un guide sur la marche à suivre qui comprend trois principales questions. Les gouvernements doivent adopter des pratiques prometteuses ou des idées qui fonctionnent et les adapter aux circonstances locales. Les pratiques prometteuses dont j'ai parlées précédemment découlent des expériences de plus de 100 personnes qui ont participé à l'élaboration des politiques

people, governments need to adopt holistic approaches that focus on the person, the family and the community, often simultaneously, by addressing more than one key issue at a time.

Governments should adopt leadership roles on urban Aboriginal issues. This can take many forms, but two in particular need to be considered: leadership through adopting innovative approaches to urban Aboriginal policy and programming; and leadership by implementing education campaigns to improve the level of understanding among the general public.

Fifth, and finally, we make recommendations to specific orders of government. We recommend that the federal government redirect a portion of its Aboriginal program funding from reserves to urban areas, especially major cities, and improve the availability of Aboriginal data. We recommend that provincial governments implement student registration systems that allow people to self-identify as Aboriginal people. Last, we recommend that municipal governments avoid financing human services, pressure federal and provincial governments for human service funding and conduct municipal censuses that allow respondents to self-identify as Aboriginal people.

The most important lesson from the Urban Aboriginal Initiative is that this is a policy environment where intergovernmental relations must be part of the solution. Federal, provincial and municipal governments are unavoidably engaged and entangled. However, intergovernmentalism will ultimately be unsuccessful unless urban Aboriginal people are engaged in the intergovernmental process.

Our Urban Aboriginal Initiative shows that there is a long way to go. Addressing urban Aboriginal issues will be a long-term process. There is no quick solution. Nevertheless, the way forward shows promise for at least four reasons.

First, there are numerous examples of success stories, policies that are working, effective approaches and programs that make a positive difference in peoples' lives from which others can learn. Second the federal government is more willing than ever to work cooperatively to improve urban Aboriginal policy and programming, and to improve conditions among urban Aboriginal people. Third, many provincial governments are showing real interest in working in the urban Aboriginal policy

et des programmes autochtones dans les régions urbaines. Elles reflètent la sagesse collective et la connaissance de leur expérience. Pour améliorer les conditions auxquelles font face bon nombre d'Autochtones dans les régions urbaines, les gouvernements doivent adopter des approches globales qui mettent l'accent sur la personne, la famille et la communauté, souvent simultanément, en s'attaquant à plus d'une question clé à la fois.

Les gouvernements devraient jouer un rôle de leadership en ce qui concerne les questions autochtones urbaines. Cela peut se faire de plusieurs façons, mais il y en a deux qui devraient être considérées plus particulièrement: le leadership en adoptant des approches novatrices à l'égard des politiques et des programmes autochtones urbains; et le leadership en mettant en oeuvre des campagnes d'éducation en vue d'améliorer le niveau de compréhension chez la population en général.

Cinquièmement, et finalement, nous faisons des recommandations qui s'adressent à des ordres spécifiques de gouvernement. Nous recommandons que le gouvernement fédéral redirige une partie de son financement des programmes autochtones des réserves aux régions urbaines, particulièrement dans les grandes villes, et améliorent la disponibilité des données autochtones. Nous recommandons aux gouvernements provinciaux de mettre en oeuvre des systèmes d'enregistrement des étudiants qui permettent aux gens de s'auto-identifier comme Autochtones. Enfin, nous recommandons aux administrations municipales d'éviter de financer les services humains, de faire des pressions auprès des gouvernements fédéral et provinciaux pour obtenir du financement pour les ressources humaines et de faire des recensements municipaux qui permettent aux répondants de s'auto-identifier comme Autochtones.

La leçon la plus importante à tirer de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain est qu'il s'agit d'un environnement stratégique dans lequel les relations intergouvernementales doivent faire partie de la solution. Les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux sont inévitablement engagés et entremêlés. Cependant, l'intergouvernementalisme n'aura pas de succès au bout du compte à moins que les Autochtones vivant en milieu urbain soient engagés dans le processus intergouvernemental.

Notre Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain montre qu'il y a encore beaucoup de progrès à accomplir. La solution aux problèmes des Autochtones vivant en milieu urbain exigera un processus à long terme. Il n'y a pas de solution rapide. Cependant, l'avenir est prometteur pour au moins quatre raisons.

Premièrement, il y a de nombreux exemples de réussite, de politiques qui fonctionnent d'approches efficaces et de programmes qui font une différence positive dans la vie des gens et qui peuvent servir de leçon à d'autres. Deuxièmement, le gouvernement fédéral est plus que jamais disposé à travailler en coopération afin d'améliorer les politiques et les programmes pour les Autochtones vivant en milieu urbain et pour améliorer les conditions des Autochtones vivant en milieu urbain. Troisièmement, bon nombre

file. Fourth, governments, particularly in the West, are adopting the sort of flexible approaches that will contribute to successful policies and programs.

However, now is not the time to rest. You, as policy-makers, have to push for the changes that are needed. Small steps are necessary, improvements will be incremental, but they will be real, and each advance will be followed by more.

Urban Aboriginal youth represent huge opportunities for the present and for the future, especially in Western Canada. In too many instances, however, they also face serious challenges. It is crucial that decision makers such as yourselves do everything possible to ensure that public policy allows urban Aboriginal youth to fulfill the promise of their opportunities, while mitigating against the challenges.

It is my sincere hope that our presentation today assists you, and I wish you the best of success with your study.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Hanselmann. Before we go to questions, I would like to ask one regarding latent discrimination. In your studies and your research, did you come across any issues regarding latent discrimination, both in program delivery services and at the Aboriginal political level?

Mr. Hanselmann: Did you say, "blatant" or "latent"?

The Chairman: "Latent."

Mr. Hanselmann: When we spoke to many Aboriginal people in many of the cities, we heard that the interviewing was open ended and unstructured, so we asked people to tell stories about what worked. Oftentimes, people talk about the things that do not work, so we heard many examples of both latent and blatant discrimination.

One issue we discovered in the policy and program scan was that human rights, and that is a largely defined territory, is an underdeveloped policy field in urban Aboriginal policy. The latent discrimination that you are asking about is a function of the non-existence of policies in many of those cities.

Senator Stratton: We are looking to the future and how to address certain issues, particularly those related to urban youth. Urban reserves are starting to unfold across the country. Prince Albert has one, as an example. Was that viewed as a success story? Have you looked at urban reserves as a unifying factor for Aboriginal people coming to the city, as a part of the transition? I experienced, in my former life, many cases of Aboriginal youth trying to make the move from rural reserves to urban universities, usually unsuccessfully, no matter how or what was tried by the university. Have you looked at, and do you have an opinion on the success or failure of, urban reserves?

de gouvernements provinciaux démontrent un intérêt réel à travailler dans le dossier de la politique autochtone urbaine. Quatrièmement, les gouvernements, particulièrement dans l'Ouest, adoptent une approche souple qui contribuera au succès des politiques et des programmes.

Ce n'est cependant pas le moment de s'endormir sur ses lauriers. En tant que décisionnaires, vous devez insister pour obtenir les changements qui sont nécessaires. Il faudra y aller petit à petit, les améliorations seront progressives, mais elles seront réelles, et chaque amélioration sera suivie d'une autre.

Les jeunes Autochtones vivant en milieu urbain représentent d'énormes possibilités pour le présent et pour l'avenir, particulièrement dans l'Ouest canadien. Trop souvent, cependant, ils ont également d'énormes défis à relever. Il est crucial que les décisionnaires comme vous, fassiez tout en votre possible pour vous assurer que la politique publique permette aux jeunes Autochtones vivant en milieu urbain de se prévaloir des possibilités qui leur sont offertes tout en les aidant à relever les défis.

J'espère sincèrement que notre exposé vous a aidés aujourd'hui, et je vous souhaite bon succès dans votre étude.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Hanselmann. Avant de passer aux questions, j'aurais moi-même une question à vous poser concernant la discrimination latente. Dans vos études et votre recherche, avez-vous rencontré des problèmes de discrimination latente, tant pour ce qui est de services de prestation des programmes qu'au niveau de la politique autochtone?

M. Hanselmann: Avez-vous dit flagrante ou latente?

La présidente: Latente.

M. Hanselmann: Nous avons parlé à de nombreux Autochtones dans de nombreuses villes. Les entrevues étaient ouvertes et non structurées, nous avons demandé aux gens de nous parler de ce qui marchait. Souvent, les gens parlent de ce qui ne marche pas. On nous a beaucoup parlé de discrimination latente et flagrante.

Une chose que nous avons découverte lors de notre examen des politiques et du programme est que les droits de la personne, qui constituent un territoire largement défini, est une politique sous-développée en milieu autochtone urbain. La discrimination latente dont vous parlez découle de l'absence de politiques dans bon nombre de ces villes.

Le sénateur Stratton: Nous nous tournons vers l'avenir et nous nous demandons comment régler certains problèmes, particulièrement en ce qui a trait aux jeunes vivant en milieu urbain. Un peu partout au pays, on commence à créer des réserves en milieu urbain. Prince Albert en a une, par exemple. Est-ce considéré comme une réussite? Avez-vous examiné les réserves urbaines comme un facteur unificateur pour les Autochtones qui viennent vivre en ville, pour les aider à faire la transition? Avant d'être sénateur, j'ai constaté que dans bien des cas les jeunes Autochtones tentaient de passer des réserves rurales aux universités urbaines, habituellement sans succès, peu importe les efforts que faisaient les universités. Avez-vous examiné cette question, et avez-vous une opinion sur le succès ou l'échec des réserves urbaines?

Mr. Hanselmann: We did not specifically examine urban reserves, but they were a common theme through many of our discussions. For example, we had a series of workshops in each of the six cities last October through December, where we invited people from all levels of policy-making — from Aboriginal organizations, the federal government, provincial governments, municipal governments, service delivery organizations — to come together in each of the cities for a morning workshop to discuss the things that were working, and how to make things better in each city.

I should say that the appendix in the report entitled "Shared Responsibility: Final Report and Recommendations of the Urban Aboriginal Initiative," is a summary of the "Building the Dialogue" series. One of the key points that was repeated time and again in those Building the Dialogue sessions was that urban reserves were seen as something that was worth pursuing further.

I am from Saskatoon where the first urban reserve was established, not by a city growing around an existing reserve, but established within a city. Many people in Saskatoon, within Saskatoon City Hall and civic administration, within the government of Saskatchewan, within the federal government working out of Saskatchewan, and especially the Aboriginal organizations in Saskatoon, speak highly of the existence of the many urban reserves that now exist in Saskatchewan.

They see urban reserves as a beneficial idea for a number of reasons. They introduce an element to some cities that does not now exist, and that is Aboriginal people as professionals, as economic development officers, as successful business entrepreneurs. An urban reserve can be the point from which Aboriginal governments can be established. It can introduce a new sense of importance, of welcome and respect for Aboriginal people in these cities.

The existing research on urban reserves has had a positive assessment to date, in that the way forward has been laid out by some of the examples in Saskatchewan. They are not the only examples, but they can work.

A main caution that people put forward is that there is some fear of the unknown. The urban reserves that were established in Saskatchewan were for commercial and light industrial purposes. Some people, when you suggest urban reserves, start to imagine residential reserves in a city, and begin to associate that idea with an enclave. The people in Saskatchewan that I spoke to were not at that stage yet. They were not talking about establishing residential enclaves. They were talking about economic development, and that is a good idea. Whether it is an idea that carries its value through to the residential model, I cannot say.

M. Hanselmann: Nous n'avons pas examiné spécifiquement les réserves urbaines, mais elles étaient un thème commun tout au long de bon nombre de nos entretiens. Par exemple, nous avons tenu une série d'ateliers dans chacune des six villes d'octobre dernier jusqu'en décembre, et nous y avons invité des gens à tous les niveaux du processus décisionnaire — les organismes autochtones, le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, les administrations municipales, les organisations de prestation de services — à venir ensemble dans chacune de ces villes participer à un atelier en matinée pour parler des choses qui fonctionnent, et de la façon on pourrait améliorer les choses dans chaque ville.

Je dirais que l'annexe de notre rapport intitulé «Shared Responsability: Final Report and Recommandations of the Urban Aboriginal Initiative» (Responsabilité partagée: rapport final et recommandations relatives à l'Initiative visant les Autochtones vivant en milieu urbain) est un résumé de la série «Building the Dialogue». L'un des points clés que l'on a entendus constamment lors de ces séances pour établir le dialogue est que l'idée des réserves urbaines mérite d'être poursuivie.

Je suis de Saskatoon où la première réserve urbaine a été établie, non pas une ville qui s'est developpée autour d'une réserve qui existait déjà, mais une réserve qui a vraiment été établie au sein d'une ville. Bien des gens à Saskatoon, à l'hôtel de ville de Saskatoon et au sein de l'administration civique, au gouvernement de la Saskatchewan, au gouvernement fédéral qui travaillent en Saskatchewan et particulièrement les organisations autochtones à Saskatoon ont de très bonnes choses à dire au sujet des nombreuses réserves urbaines qui existent à l'heure actuelle en Saskatchewan.

Ils considèrent que les réserves urbaines sont une bonne idée pour de nombreuses raisons. Elles introduisent un élément dans certaines villes qui n'existe pas à l'heure actuelle, c'est-à-dire les Autochtones en tant que professionnels, en tant qu'agents du développement économique et en tant que gens d'affaires qui ont du succès. Une réserve urbaine peut être le point à partir duquel les gouvernements autochtones peuvent être établis. Une réserve urbaine peut donner aux Autochtones qui habitent dans ces villes un nouveau sentiment d'importance, de respect et de bienvenue.

Les études qui ont été faites jusqu'à présent sur les réserves urbaines révèlent qu'elles ont été positives jusqu'à présent, et c'est ce qu'on constate avec certains des exemples que l'on retrouve en Saskatchewan. Ce ne sont pas les seuls exemples, mais cela peut fonctionner.

La principale mise en garde de la part des gens, c'est la crainte de l'inconnu. En Saskatchewan, les réserves urbaines y ont été établies pour le commerce et la petite industrie. Certaines personnes, lorsqu'on parle de réserves urbaines, imaginent des réserves résidentielles dans une ville, et commencent à associer cette idée avec celle d'une enclave. Les gens en Saskatchewan à qui j'ai parlé n'en étaient pas encore à cette étape. Ils ne parlaient pas de créer des enclaves résidentielles. Ils parlaient de développement économique, c'est une bonne idée. Je ne peux dire cependant si c'est une idée dont la valeur pourra se traduire dans un modèle résidentiel.

Senator Stratton: The perception is that they become ghettos. Obviously, the perception is that they are residential urban reserves rather than commercial. You make an interesting point.

I believe that we have to look at the potential of urban reserves in major cities. I am from Manitoba and am aware of the concerns of Winnipeg, for example, if it is a commercial venture, then that is a positive thing. However, the perception is that urban reserves may become ghettos. Many Aboriginals, particularly in a city such as Winnipeg, also view them negatively.

Has your foundation, because I think this is worth pursuing, done a study or are you considering conducting a study on urban reserves?

Mr. Hanselmann: We have not studied urban reserves specifically. Our future research agenda is wide open. At Canada West, most of our funding is project based. Therefore, if someone were to propose a project and the funding was available, I am sure Canada West Foundation would seriously consider that idea.

The first urban reserve in Saskatoon, for example, was established on the outskirts of town. It is far from being a ghetto. It is on commercial and light industrial land.

The urban reserves that are now in downtown Saskatoon are "office towers," as we refer to them in Saskatoon, which is anything above four stories. These are not ghettos. These are places where professional people go to do their day-to-day activities. I do not see why anyone would be speaking about an urban reserve as a ghetto.

Senator Stratton: I appreciate that. I am relating to you what I heard. I think a good selling job needs to be done in that regard.

The Chairman: I find it interesting that, if it is a Chinese community, it is a special community. If it is an Italian community, it is an Italian community. If it is an Indian community it is a ghetto.

Senator Chaput: My first question relates to your foundation. Once you have done the research and you have recommendations, does your role as a foundation go further? Do you also have a role of bringing partners together?

Mr. Hanselmann: To some extent we do. We tend to emphasize the research, publication and dissemination aspects. We do have citizen engagement activities. Part of that was our Building the Dialogue exercise, where we managed to bring together about 300 or 400 people from those six cities to discuss these issues.

Senator Chaput: You have been talking about governments accepting their shared responsibility. Has there been, in your view, a willingness to do so and has anything been done so far?

Le sénateur Stratton: Les gens ont l'impression que ces réserves deviennent des ghettos. Naturellement, on a l'impression que ce sont des réserves urbaines résidentielles plutôt que commerciales. Ce que vous dites est intéressant.

Je crois que nous devons examiner le potentiel des réserves urbaines dans les grandes villes. Je suis du Manitoba et je suis consciente des préoccupations de Winnipeg, par exemple, s'il s'agit d'une entreprise commerciale, alors c'est quelque chose de positif. Cependant, les gens ont l'impression que les réserves urbaines pourraient devenir des ghettos. Bon nombre d'Autochtones, particulièrement dans une ville comme Winnipeg, voient également les réserves urbaines de façon négative.

Est-ce que votre fondation, car je crois que la question mérite d'être examinée de plus près, fait ou envisage-t-elle faire une étude sur les réserves urbaines?

M. Hanselmann: Nous n'avons pas fait une étude spécifique sur les réserves urbaines. Notre programme d'étude futur est tout à fait ouvert. À Canada West, la plupart de notre financement est obtenu dans le cadre de projets. Par conséquent, si quelqu'un proposait un projet et que le financement était disponible, je suis certain que la Canada West Foundation envisagerait sérieusement cette idée.

Par exemple, la première réserve urbaine à Saskatoon a été établie en périphérie de la ville. C'est loin d'être un ghetto. Elle se trouve sur des terres commerciales et de petites industries.

Les réserves urbaines qui existent à l'heure actuelle au centre-ville de Saskatoon sont des tours de bureau, ce qui, à Saskatoon, est tout ce qui a plus de quatre étages. Ce ne sont pas des ghettos, ce sont des endroits où des professionnels vaquent à leurs activités quotidiennes. Je ne vois pas pourquoi quelqu'un dirait qu'une réserve urbaine est un ghetto.

Le sénateur Stratton: Je comprends cela. Je parlais de ce que j'avais entendu dire. Je pense qu'il faut faire beaucoup de sensibilisation à cet égard.

La présidente: Je trouve intéressant que, si l'on parle d'une communauté chinoise, on parle d'une communauté spéciale. Si c'est une communauté italienne, c'est une communauté italienne. Si c'est une communauté indienne, on parle d'un ghetto.

Le sénateur Chaput: Ma première question concerne votre fondation. Une fois que vous avez fait la recherche et élaboré des recommandations, votre fondation a-t-elle un autre rôle à jouer? Avez-vous également un rôle à jouer pour ce qui est de réunir les partenaires?

M. Hanselmann: Dans une certaine mesure, oui. Nous avons tendance à mettre l'accent sur la recherche, la publication et la diffusion. Nous avons des activités d'engagement des citoyens. Cela faisait partie de notre exercice visant à ouvrir le dialogue, quand nous avons réussi à réunir environ 300 ou 400 personnes de ces six villes pour discuter de ces questions.

Le sénateur Chaput: Vous avez parlé de ces gouvernements qui doivent accepter leur part de responsabilité. À votre avis, sont-ils disposés à le faire, et qu'est-ce qu'on a fait de ce côté jusqu'à présent?

Mr. Hanselmann: There has not been, to my knowledge, any movement towards formally accepting shared responsibility. By "formally," we mean memoranda of understanding, legislation, ministerial statements from the House or any legislative assembly and all the way up to a constitutional amendment. That would be formal acceptance.

We have seen more informal movement towards sharing responsibility. To his credit, the federal interlocutor for Metis and non-status Indians has been quoted in the media as saying something that runs parallel to the idea of shared responsibility. To their credit, provincial ministers have taken similar positions. What we are seeing is people moving from the firm, fixed points of resistance that RCAP reported on in the mid 1990s, to a point where we are blending our roles, federally and provincially.

Senator Pearson: The question of shared responsibility is raised with us constantly as an issue to be dealt with in terms of programming for kids. This is from the smallest children to young adolescents. We are struggling with what would be our best recommendations on that issue.

Memoranda of understanding may one possibility, and funding memoranda may be another.

I also have a keen interest in the engagement of young people in the decision-making process. Do you have some recommendations, as we move ahead in this long-term process, as to the role of the young people?

Mr. Hanselmann: In terms of a strong recommendation on how governments could move together on sharing responsibility for programming, I would say that the recommendation on formal acceptance would be my preference. As to how that would be put into operation, your wisdom is much preferred over my limited knowledge.

However, there could be memoranda of understanding, legislation, ministerial statements and all the way to a constitutional amendment. I would like to see a constitutional amendment that rewrites certain sections to make it the law of the land that federal and provincial governments share responsibility for Aboriginal policy.

In terms of how to engage youth in decision making, the report entitled "Uncommon Sense: Promising Practices in Urban Aboriginal Policy-Making and Programming" has a number of points of interest. We spoke with youth and people who are working in governments spoke of their experiences of working with youth. One of the lessons that I took from their remarks was that it is important to get Aboriginal youth in cities working together early on, working cooperatively without distinction based on identity or legal status.

It is important for barriers not to be allowed to develop. If urban Aboriginal youth are involved in decision making early on, because it is their future that you are designing, the outcomes can be improved later on.

M. Hanselmann: À ma connaissance, il n'y a eu aucun mouvement favorisant l'acceptation officielle d'une responsabilité partagée. Par «officiellement», nous entendons des protocoles d'entente, des lois, des déclarations ministérielles à la Chambre des communes ou à toute autre assemblée législative, et cela inclut même une révision constitutionnelle. Tout cela constituerait une acceptation officielle.

D'après ce que nous avons vu, le mouvement vers le partage de la responsabilité a pris un caractère plus officieux. Il faut l'en féliciter, l'interlocuteur fédéral des Métis et des Indiens non inscrits a tenu aux médias des propos qui rejoignent l'idée de la responsabilité partagée. Félicitons-les, les ministres provinciaux ont tenu des propos semblables. Ce qu'on voit, c'est un éloignement des points de résistance fixes dont fait état la CRPA au milieu des années 90, vers un point où nous allons mélanger les rôles au niveau fédéral et provincial.

Le sénateur Pearson: On mentionne constamment la question de la responsabilité partagée lorsqu'on discute de programmes s'adressant aux enfants. Il s'agit des tout petits enfants aussi bien que des adolescents. Nous nous demandons quelle est la meilleure recommandation à faire à ce propos.

On pourrait avoir des protocoles d'entente ou des protocoles de financement.

Je m'intéresse aussi vivement à l'engagement des jeunes dans le processus décisionnel. Avez-vous des recommandations à nous faire en ce qui concerne le rôle des jeunes et le processus à long terme?

M. Hanselmann: Si c'est une recommandation forte que vous voulez faire sur la manière dont les gouvernements pourraient partager la responsabilité des programmes, un texte où l'on recommanderait l'acceptation officielle de cette responsabilité aurait ma préférence. Mais pour ce qui est de l'opérationnalisation de cette recommandation, je m'en tiendrais à votre sagesse et non à ma connaissance limitée.

Cependant, on pourrait avoir aussi des protocoles d'entente, des lois, des déclarations ministérielles et même une révision constitutionnelle. J'aimerais que l'on récrive certains articles de la Constitution afin que la loi fondamentale du pays oblige les gouvernements fédéral et provinciaux à partager la responsabilité de la politique autochtone.

Pour ce qui est d'intéresser les jeunes au processus décisionnel, le rapport intitulé «Uncommon Sense: Promising Practices in Urban Aboriginal Policy-Making and Programming» renferme des suggestions intéressantes. Nous avons parlé avec des jeunes et des personnes qui travaillent dans l'administration, et ils nous ont parlé de l'expérience qu'ils avaient vécue en travaillant avec les jeunes. Une des leçons que j'ai retenues est qu'il est important que les jeunes Autochtones des villes travaillent ensemble, qu'ils coopèrent sans distinction fondée sur leur identité ou leur statut juridique.

Il ne faut pas que des barrières s'érigent. Si les jeunes Autochtones des villes participent tôt à la prise de décision, parce que c'est leur avenir que vous façonnez, vous obtiendrez de meilleurs résultats plus tard.

Senator Pearson: I am sure everyone read that story in *The Globe and Mail* this morning about your province of Saskatchewan and the graduation from the college, which I thought was an encouraging story.

Mr. Hanselmann: I did read it, yes.

Senator Pearson: Were you at the graduation ceremony?

Mr. Hanselmann: No, I was not.

Senator Pearson: We were encouraged by the presentations we heard from that college about the whole issue of post-secondary education.

Senator Gill: What kind of references do you use to establish the population?

Mr. Hanselmann: This data is from the 2001 census. We took the data published by Statistics Canada on the Aboriginal population of each of the cities at the CMA level of the provinces and of Canada as a whole.

You may have noted that we say that over one half of Canada's Aboriginal population lives in urban areas. Most official reports state almost one half. The difference is that before Statistics Canada gives its fraction, it adds in its estimation of the population that resides on incompletely enumerated Indian reserves and settlements. They do not add in the estimation that many people in urban settings will give them for Aboriginal populations in urban settings. If you want an honest, representative number, you must allow the population to identify themselves as Aboriginal people. If you want to estimate the figure, then you must do that. However, the Aboriginal population enumerated in Canada, that identified itself as Aboriginal, indicates that over one-half of them are living in urban settings.

Senator Gill: The figures are sometimes reliable. We have been studying the population in Eastern Canada and the numbers vary from one year to the next.

My other question concerns the mention of redirecting funds from the reserve to help the development of urban Aboriginal people. Could you expand on that?

Mr. Hanselmann: The recommendation to the Government of Canada was that it redirect some of its Aboriginal program funding from the reserves to urban settings. That is because currently over one-half of the identified Aboriginal population of Canada lives in urban centres and approximately 29 per cent lives on reserves.

About 50 years ago, 7 per cent of Aboriginal people lived in cities and the vast majority lived on reserves. The proportions have shifted. There are more people living in cities than on reserves, but government funding for Aboriginal programming is disproportionately directed to reserves. There are reasons for that, but the reality is that some of the funding — and I want to be clear about this — that goes to reserves for reserve-based First

Le sénateur Pearson: Je suis sûr que vous avez tous lu cet article dans le *Globe and Mail* de ce matin à propos de votre province, la Saskatchewan, et la collation des grades au collège, et j'ai trouvé pour ma part que c'était une nouvelle encourageante.

M. Hanselmann: Oui, je l'ai lue.

Le sénateur Pearson: Étiez-vous présent à la collation des grades?

M. Hanselmann: Non, je n'y étais pas.

Le sénateur Pearson: Nous avons été encouragés par les témoins que nous avons entendus de ce collège, qui nous ont parlé de toute la question de la scolarisation postsecondaire.

Le sénateur Gill: De quelles références vous servez-vous pour définir la population autochtone?

M. Hanselmann: Nous nous sommes servis des données du recensement de 2001. Nous avons pris les données publiées par Statistique Canada sur la population autochtone de chacune des villes au niveau des RMR des provinces et de l'ensemble du Canada.

Vous avez peut-être remarqué que nous disons que plus de la moitié des Autochtones du Canada vivent en régions urbaines. La plupart des rapports officiels disent que c'est presque la moitié. La différence tient au fait qu'avant que Statistique Canada ne publie ces chiffres, elle tient compte dans son estimation de la population qui habite dans les réserves et établissements où le recensement est incomplet. Statistique Canada n'ajoute pas à son estimation les données sur les populations autochtones des milieux urbains qui lui proviennent de nombreuses personnes en milieux urbains. Si vous voulez un chiffre honnête, représentatif, il faut que les gens puissent s'identifier comme Autochtones. Si vous voulez des chiffres exacts, vous devez faire cela. Cependant, si l'on s'en tient aux Autochtones recensés au Canada, qui s'identifient comme Autochtones, on voit que plus de la moitié d'entre eux vivent en milieu urbain.

Le sénateur Gill: Les données sont parfois fiables. Nous avons étudié la population dans l'Est du Canada, et les chiffres varient d'une année à l'autre.

Ma deuxième question concerne la mention qui a été faite de ces fonds qui seraient pris aux réserves pour aider les Autochtones en milieu urbain. Pouvez-vous me donner plus de détails à ce sujet?

M. Hanselmann: On a recommandé au gouvernement du Canada qu'il redirige vers les régions urbaines une partie des crédits qu'il consacre au programme autochtone sur les réserves. C'est parce qu'à l'heure actuelle, plus de la moitié des personnes qui se déclarent Autochtones au Canada vivent dans des centres urbains, et environ 29 p. 100 vivent dans les réserves.

Il y a environ 50 ans de cela, 7 p. 100 des Autochtones vivaient dans les villes et la vaste majorité vivaient dans les réserves. Il y a plus d'Autochtones vivant dans les villes que dans les réserves, mais le financement fédéral des programmes autochtones pour les réserves est disproportionné. Il y a des raisons à cela, mais le fait est qu'une partie de ce financement — et je tiens à être clair à ce sujet — qui est consacré aux réserves, pour les Premières nations

Nations people, should be following the First Nations people when they move into the city. There are First Nations people living in major cities and yet government funding is not adequate to allow them to enjoy life in the city, as it should be. We are saying that, if the people are in the cities, then the money should be in the cities.

Senator Gill: Are you aware of the needs of the reserves? Did you study the funding aspect of the true needs of Aboriginal people on reserves?

Are you aware that there is a per equation system of funding from the federal government to the provincial government such that Aboriginal people are included in the census? I think that perhaps some are counted twice and therefore the federal government may be paying twice.

Most of the school boards have an agreement to receive Aboriginals in their schools. Someone must pay for that contract, and possibly twice, because the reserves have contracts with the school boards. The Aboriginal population is already covered by the per equation system from the federal government to the provincial government. I think that you may be taking a risk when you say that some funding should be redirected to the urban Aboriginal population. I think that we need to study the idea further.

You also talked about urban reserves. Apparently in the west, there is new set up whereby a reserve exists close to a city. In the east, this is not new because many reserves are surrounded by cities. On those reserves in the east, there is not much communication with the urban areas, and that is probably because of the different fiscal system. That is another situation that should be studied further.

Mr. Hanselmann: The urban reserves that I spoke to were those that were established in a pre-existing state within the city limits. In Vancouver there is the similar example to what you speak of in the East whereby the city grows to the point where it takes up all the land around the reserve. However, the reserves still have reserve status.

In the examples to which I spoke, pre-existing city land was transferred to an Indian band and the minister gave it reserve status. That is a different model than what we see in the East and in Vancouver. You are right in that both examples need to be studied and other ideas that could be applicable need to be explored.

The Chairman: The redirecting of program funding, and you are probably aware of this, has been strongly criticized by the Assembly of First Nations. It argues that both on-reserve and off-reserve residents merit adequate financial reporting. How do you reconcile the fact that the demographic data indicate a return from migratory patterns rather than an exodus from reserves?

Mr. Hanselmann: Yes, the return from migratory patterns is a true phenomenon. One must remember that we are dealing with disproportionate spending that has been in existence for 50 or

vivant dans les réserves, devrait suivre les membres des Premières nations qui s'installent dans les villes. Il s'agit de membres des Premières nations qui vivent dans les grandes villes, mais le financement gouvernemental ne leur permet pas de profiter de la vie en ville, comme cela devrait être le cas. Nous disons, si les gens sont dans les villes, l'argent devrait suivre dans les villes.

Le sénateur Gill: Êtes-vous au courant des besoins qui existent dans les réserves? Avez-vous étudié l'aspect financier des véritables besoins des Autochtones vivant dans les réserves?

Savez-vous qu'il existe un système de péréquation entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux qui tient compte des Autochtones recensés? Je pense qu'il y en a peut-être certains qui sont comptés deux fois, et il se peut donc que le gouvernement fédéral paie deux fois.

La plupart des commissions scolaires ont conclu des ententes pour accueillir des Autochtones dans leurs écoles. Quelqu'un doit payer pour ce contrat, et peut-être deux fois, parce que les réserves ont aussi des contrats avec les commissions scolaires. La population autochtone profite déjà du système de péréquation entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Je crois que c'est peut-être risqué de dire qu'une partie de ce financement devrait être redirigé vers les Autochtones des villes. Je pense que nous devons étudier cette idée de plus près.

Vous avez également parlé des réserves urbaines. Apparemment, dans l'Ouest, il y a un nouveau système qui fait qu'il y a des réserves à proximité des villes. Dans l'Est, ce n'est pas nouveau parce que beaucoup de réserves sont entourées par des villes. Dans ces réserves de l'Est, il n'y a pas beaucoup de communication avec les milieux urbains, et c'est probablement à cause du système fiscal qui est différent. C'est une autre situation qui mériterait plus ample étude.

M. Hanselmann: Les réserves urbaines dont j'ai parlé sont celles qui existaient déjà dans les limites d'une ville. À Vancouver, il y a le même exemple que celui dont vous parliez dans l'Est, où la ville a connu une croissance telle qu'elle occupe tout le territoire environnant la réserve. Cependant, les réserves conservent leur statut.

Dans les exemples que j'ai mentionnés, le territoire urbain a été cédé à une bande indienne à laquelle le ministre a donné le statut de réserve. C'est un modèle différent de celui qu'on connaît dans l'Est et à Vancouver. Vous avez raison de dire que les deux exemples méritent plus ample étude et qu'il y a d'autres idées applicables dans ce contexte qui doivent être étudiées aussi.

La présidente: La réorientation des crédits, et vous le savez sans doute, a été ouvertement critiquée par l'Assemblée des premières nations. Elle fait valoir que les résidents des réserves aussi bien que ceux qui n'y sont pas méritent une aide financière suffisante. Dans quelle mesure tenez-vous compte du fait que, selon les données démographiques, on serait davantage en présence d'un retour à des tendances migratoires plutôt que d'un exode des réserves?

M. Hanselmann: Oui, le retour aux tendances migratoires est un phénomène authentique. Il faut se rappeler que nous sommes en présence de dépenses disproportionnées qui existent depuis

more years. In 1951, most Aboriginal people were on-reserve. In 2001, more Aboriginal people were in the cities. Yet, the spending has not been adjusted to reflect that reality.

In terms of the criticism of the Assembly of First Nations, the committee may be aware that the national chief and I appeared before the same subcommittee of the other place on the same day. The national chief and I disagree on the recommendation of redirecting funds. Here, Senator Gill's advice is well taken. It is a bold recommendation and one that may not be readily accepted. However, to his credit, during the question and answer session at committee in the other place, the national chief identified ways in which First Nations could transfer funds to urban settings. One of his examples was the transfer of funds from First Nations to Aboriginal Friendship Centres in cities to help with the required programs for the members of that First Nation.

It is not that it cannot be done, but we need to find a model that might work. We would have to try it, assess it and fix it, if necessary, or implement it more broadly, if it works.

We have to remember that Aboriginal people in the urban settings must be part of these discussions on the transfer or redirecting of funds. When we talk about redirecting funds from a First Nation reserve to an urban setting, then those members must be involved, either directly or through their representative government. This discussion is not only for us.

The Chairman: In your research, did you take into consideration the federal government transfer of monies to the provincial governments for services in urban areas to First Nations people?

Mr. Hanselmann: A few numbers on funding are in the shared responsibility report. Those numbers were drawn from a presentation by the Honourable Ralph Goodale, federal interlocutor. I believe he used the figure of 90 per cent of federal government Aboriginal programming funding goes to on-reserve Aboriginal people, and 10 per cent goes to all other Aboriginal people. If you break that down further, I believe 3.57 per cent of federal government Aboriginal programming spending is for urban centres. That information is in the report.

Senator Gill: I respect the per equation system. When that census was done I would imagine they counted Aboriginal people, including those living on-reserve and those living off-reserve. The federal government makes transfer payments to the provincial governments for all services provided to the general population. It seems to me that the cost of the services provided by the cities or the provincial government is already covered. It is supported financially. I believe it is included.

Mr. Hanselmann: Your suspicion may prove to be correct. However, I do not know of anyone who has actually determined that.

50 ans ou davantage. En 1951, la plupart des Autochtones vivaient dans des réserves. En 2001, il y avait plus d'Autochtones dans les villes. Mais les dépenses n'ont pas été adaptées pour tenir compte de cette réalité.

Pour ce qui est des critiques de l'Assemblée des premières nations, le comité sait peut-être que le chef national et moi-même avons comparu devant le même sous-comité de la Chambre des communes le même jour. Le chef national et moi ne sommes pas d'accord sur la recommandation de rediriger les fonds. Ici, je prends bonne note du conseil du sénateur Gill. Il s'agit d'une recommandation hardie, qui ne sera peut-être pas facilement acceptée. Cependant, à son crédit, au cours de la période de questions en comité à la Chambre des communes, le chef national a parlé des façons dont les Premières nations pourraient transférer les fonds en milieu urbain. L'un des exemples qu'il a donnés était le transfert de fonds des Premières nations aux centres d'amitié autochtones dans les villes afin d'aider à financer les programmes requis pour les membres des Premières nations.

Ce n'est pas que cela ne peut être fait, mais nous devons trouver un modèle qui fonctionne. Nous devons en faire l'essai, l'évaluer et corriger les lacunes au besoin, ou le mettre en oeuvre de façon plus générale, s'il fonctionne.

Nous ne devons pas oublier que les Autochtones en milieu urbain doivent faire partie de ces entretiens sur le transfert ou la réorientation des fonds. Lorsque nous parlons de réorienter les fonds d'une réserve des Premières nations en milieu urbain, alors les membres de cette réserve doivent participer aux discussions, soit directement soit par le biais de leurs gouvernements représentatifs. D'autres que nous doivent participer à ce débat.

La présidente: Dans votre étude, avez-vous tenu compte du transfert d'argent du gouvernement fédéral aux gouvernements provinciaux pour des services en milieu urbain pour les peuples autochtones?

M. Hanselmann: Dans notre rapport sur la responsabilité partagée, on retrouve quelques chiffres sur le financement. Ces chiffres proviennent d'un exposé qui a été fait par l'honorable Ralph Goodale, l'interlocuteur fédéral. Je crois qu'il a dit que 90 p. 100 des fonds fédéraux pour les programmes autochtones vont aux Autochtones vivant dans les réserves et que 10 p. 100 vont à tous les autres Autochtones. Je crois que 3,57 p. 100 des dépenses du gouvernement fédéral pour les programmes autochtones vont aux centres urbains. Cette information se trouve dans le rapport.

Le sénateur Gill: Je respecte le système de péréquation. Lorsque ce recensement a été fait, j'imagine qu'ils ont compté les Autochtones, y compris ceux qui vivent dans les réserves et ceux qui vivent hors réserve. Le gouvernement fédéral fait des paiements de transfert aux gouvernements provinciaux pour tous les services offerts à la population en général. Il me semble que le coût des services fournis par les villes ou par le gouvernement provincial est déjà couvert. Ces services sont financés. Je crois que le coût est inclus.

M. Hanselmann: Vous avez peut-être raison. Cependant, à ma connaissance, personne n'a en fait déterminé cela.

Senator Forrestall: I am one of those individuals who would much prefer to have numbers than percentage points. I do not know what 50.6 per cent indicates. Is there a reason why we do not have numbers?

Mr. Hanselmann: Senator, the pie graph was meant to show the percentage of the Aboriginal identity population that resides in urban areas.

Senator Forrestall: How many people is that? What is the total Aboriginal population in Canada? Can you give me a ballpark figure?

Mr. Hanselmann: Senator, you have caught me flat-footed. I remember ideas, not data. When I find the table, I will let the data speak for itself. However, I believe the Aboriginal identity population in Canada in 2001 was approximately 1.1 million.

The Chairman: It was 1,319,890 of Aboriginal ancestry in Canada as of 2001.

Mr. Hanselmann: Was that Aboriginal ancestry?

The Chairman: Yes. The number of people with Aboriginal identity was 976,305.

Mr. Hanselmann: If my high school math does not fail me, we are talking about half a million Aboriginal identity people in the urban setting.

The Chairman: To be more precise, it is 976,000.

Senator Forrestall: The Atlantic provinces have 3.3 per cent. I have always been under the impression that the numbers, relative to the total in Canada, have been declining the 20th and the early part of the 21st century. The number is shrinking.

To what degree has out-migration affected the statistics reflecting the native population in the Atlantic provinces? Since it is such a small number in the larger picture that you painted for us, perhaps it does not come to light.

Is there a pattern of movement? You say that people move from rural to urban settings. They do not move from rural Saskatchewan to urban Toronto, they come into Regina or Saskatoon or Calgary or Edmonton. Is that true?

Mr. Hanselmann: I would, with respect, refer the committee to the demographers at Statistics Canada, who track not only the population but also the movements of that population. Some of the work that Statistics Canada has published shows that, in general terms, First Nations people tend to move from a reserve or rural setting to an urban setting; and as the distance from reserve to urban setting increases, the propensity to move into that urban setting decreases. If you start with Halifax, for example, and you draw concentric circles around Halifax, as you move further from Halifax, the number or percentage of Aboriginal people moving to Halifax declines.

Le sénateur Forrestall: Je suis l'un de ceux qui préféreraient de loin avoir un chiffre plutôt qu'un pourcentage. Je ne sais pas ce que représentent 50,6 p. 100. Y a-t-il une raison pour laquelle nous n'avons pas de chiffres?

M. Hanselmann: Sénateur, nous avons présenté le diagramme circulaire pour montrer le pourcentage de population autochtone qui réside en milieu urbain.

Le sénateur Forrestall: Cela représente combien de personnes? Quelle est la population totale autochtone au Canada? Pouvez-vous me donner un chiffre approximatif?

M. Hanselmann: Sénateur, je ne peux répondre à votre question. Je me souviens des idées, mais pas des données. Lorsque je trouverai le tableau, je laisserai les données parler d'elles-mêmes. Cependant, je crois que la population autochtone au Canada en 2001 s'élevait à 1,1 million.

La présidente: En 2001, il y avait 1 319 890 personnes d'ascendance autochtone au Canada.

M. Hanselmann: D'ascendance autochtone?

La présidente: Oui. Il y avait 976 305 personnes ayant une appartenance à la population autochtone.

M. Hanselmann: Si je fais le bon calcul, on parle d'un demi-million de personnes ayant une appartenance à la population autochtone qui vivent en milieu urbain.

La présidente: Pour être plus précis, il y a en a 976 000.

Le sénateur Forrestall: Les provinces de l'Atlantique en ont 3,3 p. 100. J'ai toujours eu l'impression que les chiffres, pour ce qui est du total au Canada, ont diminué au XX^{e} siècle et au début du XXI^{e} siècle. Le nombre diminue.

Dans quelles mesures l'émigration a-t-elle affecté les statistiques de la population autochtone dans les provinces de l'Atlantique? Puisqu'il s'agit d'un tout petit nombre dans le tableau plus général que vous nous avez brossé, peut-être n'apparaît-elle pas.

Y a-t-il un modèle de mouvement? Vous dites que les gens partent des régions rurales pour aller vivre en milieu urbain. Ils ne partent pas d'une région rurale en Saskatchewan pour aller vivre en milieu urbain à Toronto, ils viennent à Regina, à Saskatoon, à Calgary ou à Edmonton, n'est-ce pas?

M. Hanselmann: Avec tout le respect que je vous dois, je demanderais au comité de poser la question aux démographes de Statistique Canada qui non seulement surveillent la population mais aussi les mouvements de population. Certaines études de Statistique Canada révèlent qu'en général, les peuples des Premières nations ont tendance à se déplacer d'une réserve ou d'un milieu rural à un milieu urbain; et plus la distance entre la réserve et le milieu urbain augmente, plus la tendance à aller vivre dans ce milieu urbain diminue. Si on prend Halifax, par exemple, et si on dessine des cercles concentriques autour d'Halifax, à mesure que l'on s'éloigne d'Halifax, le pourcentage d'Autochtones qui viennent s'installer à Halifax diminue.

What was also identified earlier was something called churn, where many Aboriginal people leave a rural or reserve setting, move into an urban setting, find that city life is not what someone had told them it might be or, for some other reason, move back — perhaps because the family is back home and they want to be with their families. Many Aboriginal people move from rural to urban settings, go back to a rural setting and then return to a city. This phenomenon is being tracked by sociologists and demographers, but that is difficult to do when a census is only taken every five years.

Currently, a study is going on in Winnipeg that is attempting to get some idea of how often and why Aboriginal people move to and within Winnipeg. That sort of longitudinal study is showing some interesting findings relative to the number of times that many Aboriginal people move within a city, let alone from a city to another centre, within that five-year census period. That study has only been going on for a year and they are already noting multiple moves.

Senator Forrestall: Do you find a north-south pattern of movement in your reading — Canada to the United States, or vice versa?

Mr. Hanselmann: My research was focused on the four Western provinces. Within those four Western provinces there is very little evidence of Aboriginal people moving across the international border. The movement is generally from reserve or rural to urban, urban to reserve. There is also rural on-reserve movement to rural off-reserve.

Statistics Canada has done some amazing work on this. They have this one particular slide on their PowerPoint presentation with boxes showing where people move back and forth to in a five-year inter-census period. It is enlightening. The bottom line is that the major cities in Canada increased in population in absolute and relative terms, or proportional terms, in the last census. Reserves, as a proportion of the total population of Aboriginal identity — the share of peoples living on reserves — has declined in the last five years. We are talking about roughly the same number of Aboriginal identity people living in major metropolitan areas as live on-reserve.

Senator Forrestall: That is interesting. I was asking these questions because there is obviously a difference. There is a discernible movement within the Atlantic provinces. For example, a large number became United States marines and wound up fighting in Iraq, but they also joined the United States navy, army and air force. Many went to the United States for other reasons. Just as many from the Quebec region of Canada migrate south, but not west or east.

The purpose of all of this was to try to figure out whether you are suggesting to the committee that money should follow people more than programs. Could you elaborate on your admonition to the municipalities — or the authorities at whatever level — that

On a déterminé également ce qu'on appelle le roulement, c'est-à-dire lorsque des Autochtones quittent un milieu rural ou la réserve pour aller en milieu urbain, mais s'aperçoivent que la vie urbaine n'est pas ce qu'on leur avait dit, et, pour une raison ou une autre, reviennent — peut-être parce que la famille est restée sur place et qu'ils veulent être avec leurs familles. Bon nombre d'Autochtones partent du milieu rural pour aller vivre en milieu urbain, reviennent en milieu rural et retournent ensuite dans une ville. Ce phénomène est constaté par les sociologues et les démographes, mais il est difficile à suivre lorsque le recensement n'a lieu que tous les cinq ans.

À l'heure actuelle, on fait une étude à Winnipeg pour tenter avoir une idée de la fréquence à laquelle les Autochtones viennent s'installer à Winnipeg et des raisons pour lesquelles ils le font. Ce genre d'étude longitudinale révèle des choses très intéressantes pour ce qui est du nombre de fois où les Autochtones déménagent à l'intérieur d'une même ville, ou d'une ville à une autre au cours d'une période de cinq ans entre deux recensements. Cette étude ne se poursuit que depuis un an et déjà on remarque des déplacements multiples.

Le sénateur Forrestall: Avez-vous remarqué une tendance de mouvement du Nord vers le Sud dans vos études, c'est-à-dire du Canada vers les États-Unis, ou vice versa?

M. Hanselmann: Ma recherche portait sur les quatre provinces de l'Ouest. Dans ces quatre provinces, on constate qu'il y a très peu d'Autochtones qui vont s'installer de l'autre côté de la frontière. Le mouvement se fait généralement d'une réserve à une région rurale ou à un milieu urbain, ou du milieu urbain à une réserve. Il y a aussi un mouvement à partir des réserves en région rurale vers un milieu rural hors réserve.

Statistique Canada a fait une étude forte intéressante à ce sujet. Il y a en particulier une diapositive PowerPoint avec des cases indiquant les allées et venues sur une période de cinq ans entre deux recensements. C'est très révélateur. Au bout du compte, on constate que les grandes villes au Canada ont vu leur population augmenter de façon absolue et relative, ou proportionnelle, au cours du dernier recensement. En proposition de la population autochtone totale la part des Autochtones qui vivent dans les réserves a diminué au cours des cinq dernières années. Il y a donc approximativement le même nombre de personnes ayant une appartenance à la population autochtone qui vivent dans les régions métropolitaines et dans les réserves.

Le sénateur Forrestall: C'est intéressant. Je posais ces questions car il y a évidemment une différence. On peut discerner un mouvement dans les provinces de l'Atlantique. Par exemple, un grand nombre d'Autochtones se sont engagés dans les Marines des États-Unis et se sont retrouvés en Irak, mais il y en a également qui se sont engagés dans la marine américaine, dans l'armée et dans l'aviation. Bon nombre d'entre eux sont allés aux États-Unis pour d'autres raisons. Il y en a tout autant du Québec qui émigrent vers le Sud, mais pas vers l'Ouest ni l'Est.

Le but de tout cela, c'était pour essayer de déterminer si vous êtes en train de dire au comité que les fonds devraient suivre les gens plutôt que les programmes. Pourriez-vous nous parler davantage des remontrances que vous avez faites aux

municipalities, the first responders, start to move away from personal help? I gather you are talking about the need programs, the response by municipalities to destitution and that type of thing. Could you elaborate on that?

Mr. Hanselmann: The two part recommendation to municipal governments is that they, first, avoid financing human services, and second, that they pressure provincial and federal governments to provide adequate financing or funding for the provision of human services.

We did not recommend that cities move away from providing the services or the programs. We have left that to the elected representatives, the administrative officials and residents of those cities to decide whether it is an appropriate role for cities to be in what we call human services. Those services would include social services, housing, and homelessness.

We suggested that their property tax base was not adequate to support those services. There are governments in Canada that have taxes at their disposal that are of a redistributive nature. Income and sales taxes have redistributive natures. Property tax is not a redistributive tax. We said that they need the money from the people who have the levers at their disposal. Once they have that money, they can continue to have the services that your citizens, residents, voters, taxpayers, elected officials and administration think are appropriate.

However, we suggested that they needed to avoid funding from their property tax base. If the Government of Canada or the government of the province of New Brunswick, Nova Scotia, Alberta, whichever province, transfers adequate money to the appropriate city, we think that is fine. They can provide the services they need to provide, but they need the money to do it.

Senator Forrestall: Was the question of money not one of interaction?

Mr. Hanselmann: No, it was not.

Senator Forrestall: The relationship of that to the municipality in which it is located, rather than to the tax base of, say, Edmonton or Regina, is light years apart.

Thank you for tolerating an interloper in these discussions. Until my colleague returns you will have to put up with me, but I am enjoying it.

Senator Léger: In any discussion of immigrants you often hear the word "multiculturalism" and the phrase "visible minority." However, those terms are not often applied to Aboriginals. Would you agree?

municipalités — ou aux différentes autorités — c'est-à-dire que les municipalités, les premiers intervenants, devraient commencer à s'éloigner de l'aide personnelle? Je crois comprendre que vous parlez des programmes destinés aux nécessiteux, de la façon dont les municipalités réagissent face au dénuement, et cetera. Pouvez-vous nous en parler davantage?

M. Hanselmann: La recommandation en deux parties aux gouvernements municipaux dit ceci: ils doivent en premier lieu éviter de financer les services à la personne, et en second lieu, ils doivent exercer des pressions auprès des gouvernements provinciaux et fédéral pour obtenir les fonds voulus ou pour financer la prestation de services à la personne.

Nous n'avons pas recommandé aux villes de cesser de fournir des services ou des programmes. Nous laissons aux représentants élus, aux fonctionnaires et aux citoyens de ces villes le soin de décider si les villes ont un rôle à jouer dans le domaine qu'on appelle celui des services à la personne. Ces services seraient les services sociaux, le logement et l'aide aux itinérants.

Nous estimons que leur assiette fiscale n'est pas suffisante pour soutenir la prestation de ces services. Il y a des gouvernements au Canada qui perçoivent des impôts à caractère redistributif. L'impôt sur le revenu et les taxes de vente ont un caractère redistributif. La taxe foncière n'est pas une taxe redistributive. Nous affirmons que les villes doivent recevoir une aide financière des gouvernements qui sont à même de percevoir les impôts et les taxes. Une fois qu'elles auront cet argent, elles pourront continuer de fournir les services que les citoyens, les résidents, les électeurs, les contribuables, les élus et les fonctionnaires jugent appropriés.

Cependant, nous avons dit qu'elles doivent éviter de financer ces services à même leur assiette fiscale. Si le gouvernement du Canada ou le gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Alberta ou de toute autre province, transfère des sommes suffisantes aux villes qui veulent fournir ces services, nous sommes tout à fait d'accord. Elles peuvent fournir les services qu'elles doivent fournir, mais il leur faut l'argent voulu pour ce faire.

Le sénateur Forrestall: C'était une question d'argent et non d'interaction?

M. Hanselmann: Non.

Le sénateur Forrestall: Tout dépend où se trouve la municipalité, car un monde sépare l'assiette fiscale d'Edmonton de celle de Regina, par exemple.

Je vous remercie d'avoir toléré l'intrus que je suis dans votre discussion. Vous devrez me supporter tant que mon collègue ne sera pas de retour, mais je dois dire que j'y prends plaisir.

Le sénateur Léger: Chaque fois qu'on parle d'immigrants, on entend le mot «multiculturalisme» et l'expression «minorités visibles». Mais ces expressions ne sont pas souvent appliquées aux Autochtones. Êtes-vous d'accord?

Mr. Hanselmann: I would agree that Aboriginal people are not included the term "visible minorities," There are very good reasons for that. As I understand it, most Aboriginal people do not want to be lumped in with what are called visible minorities, because Aboriginal people are not just one of many groups.

Aboriginal people have a unique status in Canada. They have a history here. They have political, legal and constitutional status that makes them different from visible minorities to the extent that, if one were to say that visible minorities as a term includes Aboriginal people, it would lose all meaning because you would always have to footnote that when are you talking about the legal status of the visible minority there is a different legal status for First Nations, for example.

I agree that Aboriginal people are not included in the term "visible minorities." Aboriginal people in Western Canada are oftentimes included in multicultural festivals. When people speak of multiculturalism in many centres in Western Canada, Aboriginal people are included in those considerations. We are originally from Saskatoon. When we have Folkfest, which is a festival of the multicultural nature of Canada, the First Nations and Metis have pavilions, just as the Irish, the English, and so on have pavilions.

Senator Léger: In other words, Aboriginal people are not on the same level as visible minorities. It is certainly not always presented that way.

I wish that at least 50.6 per cent of Canadians were well educated about the Aboriginal peoples and their history, but that is not the case. In fact, just a moment ago I heard for the first time the expression, "urban reserves." For me, and I think I represent 90 per cent of the population, if I hear the word "reserve" — and I apologize if I hurt someone's feelings — it has a negative connotation. I think there is gross ignorance throughout the country.

Luckily, the squabbling among various governments is subsiding. I think, however, we should concentrate on long-term objectives because it will take generations before solutions are found.

I think that, in order to erase the gross ignorance that exists, learning has to go parallel. Do you agree?

Mr. Hanselmann: I agree completely. One of our recommendations was that governments need to take leadership roles. My presentation was not very brief, but one tries to be as brief as possible. In "Shared Responsibility," the report that contains our recommendations, when dealing with leadership roles we spoke about public education. This came out of our Building the Dialogue series of workshops. When you spend a morning with 50 to 100 people talking about urban Aboriginal issues, some common themes that emerge. One of those common themes is the need for public education.

M. Hanselmann: Je suis d'accord pour dire que les Autochtones ne doivent pas faire partie de ce qu'on appelle les «minorités visibles». Il y a d'excellentes raisons à cela. D'après ce que j'en sais, la plupart des Autochtones ne veulent pas être regroupés avec ce qu'on appelle les minorités visibles parce que les Autochtones ne constituent pas simplement un groupe parmi tant d'autres.

Les Autochtones ont un statut unique au Canada. Ils ont une histoire à eux. Ils ont un statut politique, juridique et constitutionnel qui les distingue des minorités visibles dans la mesure où, si l'on disait que les minorités visibles englobent les Autochtones, ce terme perdrait toute signification parce qu'on serait toujours obligé de préciser, en parlant du statut juridique de la minorité visible, que les Premières nations ont un statut juridique différent, par exemple.

Je suis d'accord pour ne pas inclure les Autochtones dans l'expression «minorités visibles». Les Autochtones de l'ouest du Canada participent souvent aux festivals multiculturels. Lorsque les gens parlent de multiculturalisme dans de nombreux centres de l'Ouest canadien, les Autochtones y sont souvent inclus. Nous sommes originaires de Saskatoon. Lorsque nous avons des festivals folkloriques, où l'on fête le caractère multiculturel du Canada, les Premières nations et les Métis y ont leur pavillon, au même titre que les Irlandais, les Anglais et d'autres.

Le sénateur Léger: Autrement dit, les Autochtones ne sont pas sur le même pied que les minorités visibles. Chose certaine, ce n'est pas toujours comme ça qu'on présente les choses.

J'aimerais qu'au moins 50,6 p. 100 des Canadiens connaissent bien les peuples autochtones et leur histoire, mais ce n'est pas le cas. D'ailleurs, il y a à peine un moment de cela, j'ai entendu pour la première fois l'expression «réserves urbaines». Dans mon esprit, et je crois que je représente ici 90 p. 100 de la population, quand j'entends le mot «réserve» — et toutes mes excuses si je fais de la peine à quelqu'un — le mot a une connotation négative. Je crois qu'il existe une ignorance crasse partout dans le pays.

Heureusement, les querelles entre les divers gouvernements achèvent. Je crois cependant qu'il faut se concentrer sur les objectifs à long terme parce qu'il faudra des générations avant qu'on trouve des solutions.

À mon avis, si on veut mettre fin à cette ignorance crasse, il faut éduquer les gens. Êtes-vous d'accord?

M. Hanselmann: Tout à fait d'accord. Nous recommandons entre autres que les gouvernements prennent l'initiative dans ce domaine. Mon exposé n'était pas très bref, mais j'ai tâché être aussi bref que possible. Dans le rapport «Shared Responsibility», qui contient nos recommandations, nous parlons des initiatives qu'il faut prendre dans le domaine de l'éducation publique. Ces recommandations sont issues de notre série d'ateliers intitulés «Building the Dialogue». Quand on passe une matinée avec 50 ou 100 personnes à parler des problèmes propres aux Autochtones des villes, certains thèmes communs émergent. L'un de ces thèmes communs est la nécessité d'éduquer les gens.

One of the senators mentioned *The Globe and Mail* piece on a person from Saskatchewan. Many of the readers of *The Globe and Mail* will see a side of Aboriginal people they never imagined existed. This is a reality that you, as policy-makers, as decision makers, and I, as a policy analyst, have to fight. There are prejudices, bias, stereotypes and misconceptions. The only way to change those is through educating the public.

It is never too late to start.

Senator Léger: The information has to be in the history books, and we must use that information to educate the people through the media, that is, television and so on. I have a great interest in the arts and I know that people who sometimes do not have enough money to eat properly will have at least one television antenna attached to their shack or house. That is where we should concentrate our efforts. That may be something that will fall squarely on the shoulders of Sheila Copps. I recognize that educational programs about our Aboriginal people exist in schools but we would reach a wider student audience if we concentrated on television as the medium.

Mr. Hanselmann: My wife, my family and I still have the rabbit ears on our television. If I may be so bold as to suggest that you read "Shared Responsibility" from cover to cover. It is about 24 pages and tells of many people who gave us ideas on how to improve public education. You will see particular attention being paid to that in the Building the Dialogue summary at the back, which is two pages long. It encapsulates the many good ideas of those who live the life each day, whether they be Aboriginals in cities or the people trying to improve life in the cities. Public education is paramount.

If I may, one thing I miss is the awakening that was happening in Saskatoon. That awakening is absent in Calgary. Aboriginal people are in the media more frequently in Saskatoon than they are in Calgary. The positive stories and human interest stories were evident in Saskatoon, so we learned about successes and about how the North American indigenous sports team was doing — who was on the team, where they were going and what they were doing. I miss that about Saskatoon. I miss much about Saskatoon, but that is another story.

There is a different mindset, and it is key for honourable senators to begin to push down to those below you, push out to those beside you and push up to those above you. Put yourselves in the centre of the holistic view of the world — a circle or a globe. Then, think of all the different directions you need to speak positive messages to eliminate the stereotyping. The more we can do that, the more people will recognize that urban Aboriginal youth in Western Canada are an opportunity; they are not a problem.

Un des sénateurs a mentionné l'article du *Globe and Mail* sur une personne de la Saskatchewan. Nombre de lecteurs du *Globe and Mail* vont y voir un aspect des Autochtones qu'ils n'avaient jamais imaginé. C'est une réalité que vous, les responsables, les décideurs, et moi-même, comme analyste des politiques, devons contrer. Il existe des préjugés, des partis pris, des stéréotypes et de fausses conceptions. La seule façon d'y changer quelque chose, c'est d'éduquer le public.

Et il n'est jamais trop tard pour commencer.

Le sénateur Léger: Il faut que ces informations se trouvent dans les manuels d'histoire, mais nous devons les utiliser pour éduquer les gens par l'entremise des médias, c'est-à-dire, la télévision et les autres. Je m'intéresse beaucoup aux arts, et je sais que les gens qui n'ont parfois pas assez d'argent pour bien manger ont au moins une antenne de télévision à leur cabane ou leur maison. C'est à ce niveau que nous devons concentrer nos efforts. C'est peut-être une responsabilité que devra assumer Sheila Copps. Je sais qu'il y a des programmes éducatifs sur les Autochtones dans nos écoles, mais nous rejoindrions beaucoup plus de monde si nous concentrions nos efforts sur la télévision.

M. Hanselmann: Ma femme, ma famille et moi avons encore une télévision à oreilles de lapin. Si vous me permettez une suggestion, lisez «Shared Responsibility» d'un bout à l'autre. C'est un texte d'environ 24 pages où de nombreuses personnes nous ont fait part de leurs idées sur la façon d'améliorer la sensibilisation publique. Vous allez voir qu'on y porte une attention particulière dans le résumé de deux pages qui figure à la fin de «Building the Dialogue». On y encapsule les nombreuses bonnes idées de ceux qui vivent ces choses au quotidien, qu'il s'agisse d'Autochtones vivant dans les villes ou des personnes qui essaient d'améliorer la qualité de la vie dans les villes. La sensibilisation publique est essentielle.

Autre chose, si vous me le permettez; s'il y a une chose qui me manque, c'est de ne pas assister au réveil qui s'est produit à Saskatoon. Ce réveil est inexistant à Calgary. On mentionne les Autochtones plus fréquemment dans les médias de Saskatoon que dans ceux de Calgary. Les bonnes nouvelles et les récits à caractère humain étaient présents à Saskatoon, nous étions donc au courant des réussites des Autochtones et nous savions comment se débrouillait notre équipe aux sports indigènes nord-américains: qui étaient les membres de l'équipe, où ils allaient et ce qu'ils faisaient. Cet élément de Saskatoon me manque. Il y a beaucoup de choses de Saskatoon qui me manquent, mais cela, c'est une autre histoire.

Les mentalités ont évolué, et il est essentiel que les honorables sénateurs commencent à exercer des pressions sur ceux qui sont en dessous de vous, sur ceux qui sont à côté de vous et sur ceux qui sont au-dessus de vous. Placez-vous au centre d'une vision holistique du monde, un cercle ou un globe. Puis songez à tous les endroits différents où vous devrez porter ces messages positifs afin d'éliminer ces stéréotypes. Plus on fera ce genre de choses, plus il y aura de gens qui verront que les jeunes Autochtones des villes de l'ouest du Canada font partie de notre avenir et non d'un problème.

To its credit, the Government of Canada, through the federal interlocutor and through Ms. Anita Neville, M.P., has recently begun to make such statements. In a recent address to the Federation of Canadian Municipalities, I heard Ms. Neville say that we have to stop looking at this as a problem and view it as an opportunity. This is why the foundation has focussed on this area. We asked about the urban issues, and the mayors, community leaders and others told us about them. The issues always seem to be what is wrong or bad. That means you have to work on creative solutions, and this committee is looking for solutions. I hope that you find those solutions and that we have been one part to help guide the committee towards them.

The Chairman: Do not apologize for your antenna because I, too, have a small antenna.

Senator Christensen: In this study, and in other studies that we undertake from time to time, we are not reinventing the wheel and we are not starting from scratch. If we could start from scratch it would be easier. However, we are starting in the middle of what has already been developed. We have to overcome barriers that already exist if we are to create new and different ways of doing things.

There are four points that I wish to consider. One relates to the shared responsibilities that have to be accepted by the federal and provincial governments. There certainly are programs and funding transfers and, often, in respect of problem areas or barriers, there is finger pointing on the issue of responsibility. We must overcome that. Of course, there is the issue of provincial-municipal relationships in this area. The actual delivery of service begins at the municipal level in the communities and that is another shared responsibility. We must address that in our discussions.

Then, of course, there is the need to try to separate the political aspects from the program delivery at the Aboriginal government level. That seems to be a common barrier that needs examination. We need to try to determine a way to achieve a "bigger bang for our buck," if you will, and to not have the dilution that takes place because of political interference.

We are looking at the problem of adequate funding not only in isolation but also in the overall picture. There is inadequate funding for housing, for early childhood education, for all of the needs of people in the communities. We must look at ways to meet all the needs in a community.

The last point is the recognition of urban transition programs that you first spoke to and that we have talked about quite a bit. People are immigrating from one kind of society to another that is foreign to them. However, the difference in Aboriginal migration and the transition programs is that when people come from other countries, they integrate and they retain their culture while becoming part of Canadian society. However, Aboriginals go

Le gouvernement du Canada, par la voie de l'interlocuteur fédéral et de celle de Mme Anita Neville, la députée fédérale, a commencé récemment à dire ce genre de choses. Il faut l'en féliciter. Dans un discours récent à la Fédération canadienne des municipalités, j'ai entendu Mme Neville dire qu'il faut cesser de considérer cela comme si c'était un problème et y voir plutôt une promesse. Voilà pourquoi la fondation s'est intéressée à cette question. Nous avons posé des questions sur les problèmes urbains, et les maires, les dirigeants communautaires et d'autres nous en ont parlé. Ces problèmes ont toujours quelque chose de négatif, ce qui vous oblige à imaginer des solutions novatrices, et votre comité est à la recherche de telles solutions. J'espère que vous allez les trouver et que nous aurons été de ceux qui vous auront guidés dans votre recherche.

La présidente: Laissez tomber vos excuses au sujet de votre petite antenne, moi aussi j'en ai une qui est toute petite.

Le sénateur Christensen: Dans cette étude, et dans d'autres études que nous entamons de temps à autre, nous ne réinventons pas la roue et nous ne partons pas de zéro. Partir de zéro, cela serait beaucoup plus facile. Nous commençons notre étude et les choses sont déjà en cours. Nous devons surmonter des barrières déjà existantes afin de créer des nouvelles façons de faire.

J'aimerais examiner quatre questions. La première porte sur les responsabilités partagées pour lesquelles les gouvernements fédéral et provinciaux doivent donner leur aval. Il existe certainement des programmes et des transferts de financement mais souvent, lorsqu'on fait face à un problème ou une barrière, chaque palier gouvernemental a tendance à vouloir jeter un blâme sur l'autre. Nous devons surmonter cette difficulté. Il y a également toute la question des rapports entre les provinces et les municipalités qui entrent en ligne de compte. Ce sont les municipalités qui s'occupent de la prestation de services dans les collectivités, ce qui constitue une autre responsabilité partagée. Nous devons en tenir compte dans notre débat.

Bien entendu il y a également ce besoin de distinguer les aspects politiques de la prestation des programmes au niveau du gouvernement autochtone. Il semble que cet aspect constitue fréquemment un obstacle qui mériterait une étude approfondie. Et il faut trouver un moyen d'en avoir plus pour notre argent, si vous voulez, et d'éviter cette dilution qui se produit en raison de l'ingérence politique.

Nous examinons la question de financement adéquat non seulement dans un domaine précis, mais aussi selon une perspective globale. On ne prévoit pas un financement adéquat pour le logement, la petite enfance, pour toutes sortes de besoins des collectivités. Nous devons envisager des solutions qui nous permettront de répondre à tous les besoins des collectivités.

Et finalement, il faut tenir compte de ces programmes relatifs à la transition aux centres urbains dont vous avez fait mention et qui ont déjà fait l'objet d'un débat ici. Les gens quittent une société pour immigrer dans une autre qui leur est étrangère. Cependant, lorsqu'ils nous arrivent d'un autre pays, ils s'intègrent à la société canadienne tout en gardant leur propre culture. Mais les Autochtones vont et viennent constamment entre les deux

back and forth between the two societies, whereas someone coming from another country would not necessarily go back and forth in that way. There is a completely different way of dealing with that aspect. People come from a rural area into an urban area and then perhaps go back for another several years. A constant transition creates a different set of challenges.

Mr. Hanselmann: Thank you, senator. I will take some liberty and speak to a couple of points. I attempt to be careful about criticizing Aboriginal governments and I attempt to not suggest that we have to separate Aboriginal governments from Aboriginal programming. However, we need to examine the idea of separating program delivery from lobby group activity. Perhaps that is where your comment is well placed in that we could receive more bang for our buck if the funding were not diluted.

In terms of transition programming and funding, it strikes me that the phenomenon of churn would be lessened if the Aboriginal coming into the city were to find the environment that he or she was seeking. The churn will not completely stop because people want to go back to family and, as you say, there may be those who want time in the cultural milieu of their upbringing. If the environment of the urban setting were such that people found it to be welcoming and they found success in the social fabric and economic life of the cities, then I do not think the churn would be such an issue.

It would always bring new challenges but, as a parallel to the recent immigrant example, we must bear in mind there are reasons why people go back and forth. It is not only to seek the cultural environment from which they came. The churn I speak of is where the person returns to the reserve or settlement to family, roots and culture. That was written about in the 1990s in a piece called, "Surviving as Indians." That was the first time I was exposed to that idea, and it has some merit. However, we must remember that many Aboriginals are born in urban settings. Some Aboriginal people have never had a reserve experience. They may not need the transition program; but if their cousin decides she wants to try life in the city, we should make sure that life in the city is all it can be.

Senator Léger: Why does anybody move to the city? Is it to find or a job or to seek advancement in a job? We move to the city for advancement, and to enjoy what some may perceive to be the better things of life. I imagine Aboriginals would stay on reserves if the jobs were there. Do you agree? Why do we move?

Mr. Hanselmann: It is a good question, and it is one on which little research is available. Why do Aboriginal people move?

The 1991 Aboriginal Peoples Survey, APS, provided some answers. The 1991 APS data on the questions of reasons for migration, registered Indians, on-reserve to off-reserve were:

sociétés tandis que quelqu'un qui vient d'un autre pays ne le ferait pas nécessairement. Alors il faut composer avec cette façon différente de faire les choses. Les gens quittent le milieu rural pour s'installer dans les centres urbains et ensuite ils peuvent peut-être décider de retourner au milieu rural pour plusieurs années. Cette transition continuelle crée un ensemble différent de défis.

M. Hanselmann: Merci, sénateur Christensen. Je vais m'accorder une certaine liberté et je vais parler de plusieurs choses. Je m'efforce de ne pas critiquer les gouvernements autochtones et de ne pas suggérer qu'on fasse la distinction entre le gouvernement autochtone et la programmation autochtone. Il va falloir, cependant, examiner cette idée de faire la distinction entre la prestation des services et les activités des groupes de pression. Votre observation est peut-être bien avisée en ce sens qu'on pourrait en avoir plus pour notre argent si le financement n'était pas dilué.

En ce qui concerne les programmes de transition et leur financement, il me semble qu'il y aurait moins de roulement si les Autochtones qui désirent s'établir en ville y trouvaient un milieu qui leur convient. Le roulement ne disparaîtra jamais complètement, parce que les gens retrouver leur famille et, comme vous avez dit, certains vont vouloir passer du temps dans leur milieu culturel. Mais si le centre urbain était plus accueillant, si les gens réussissaient à faire partie du tissu social et économique de la ville, à ce moment-là, je ne crois pas que ce roulement constituerait un tel problème.

Il y aura toujours des nouveaux défis, mais, pour revenir à l'exemple de l'immigrant récent, nous devons tenir compte des raisons de ces va-et-vient. La recherche du milieu culturel d'origine n'en est pas la seule motivation. Le roulement dont je parle concerne ceux qui retournent à la réserve pour y retrouver leur famille, leurs racines et leur culture. On en a fait état dans un document écrit pendant les années 90 et intitulé «Comment survivre en tant qu'Indiens». C'est la première fois que j'en ai entendu parler. C'est une idée qui mérite réflexion. Mais il faut se rappeler qu'un bon nombre d'Autochtones sont nés en milieu urbain. Certains Autochtones n'ont jamais vécu dans une réserve. Il se peut que ces gens-là n'aient pas besoin de programme de transition mais si jamais leur cousin décide qu'il veut s'installer en ville, nous devons nous assurer que son expérience urbaine soit positive.

Le sénateur Léger: Mais pourquoi est-ce que quelqu'un va vouloir déménager à la ville? Est-ce que c'est pour trouver un emploi ou bien pour faire avancer sa carrière? On s'installe en ville pour faire carrière et pour pouvoir tirer profit de ce que certains considèrent comme de meilleures conditions de vie. J'imagine que les Autochtones resteraient dans les réserves s'il y avait de l'emploi. Êtes-vous d'accord? Pourquoi cette tendance à déménager?

M. Hanselmann: C'est une bonne question, sur laquelle il existe très peu de recherche. Pourquoi est-ce que les Autochtones déménagent?

L'Enquête auprès des peuples autochtones, réalisée en 1991, a fourni quelques réponses. Les données de cette enquête de 1991 qui portaient sur les raisons des migrations des Indiens inscrits,

34 per cent moved for family; 27 per cent moved for education; 25 per cent for housing; and 5 per cent for employment — that is moving on-reserve to off-reserve. Only 5 per cent moved to find employment.

We must remember two things. Anyone will move from where one is now to where one will be tomorrow for a number of reasons, but generally they are referred to in the economic literature as push or pull. You get pushed from where you are because things there are not good and you do not like it, or you get pulled because you are attracted to something else.

The 34 per cent of First Nations people who reported that they left the reserve to go off-reserve — the 34 per cent who said they left for family — were probably pulled, some of them, because they had family off-reserve. Some of them were probably pushed because of conditions at home. I have heard many stories, and I am sure this committee has heard many more than I have, of women who leave the reserve because of conditions in the home. That is not seeking employment. That is looking for something better.

People leave for a number of reasons. The 2001 APS should give us more insight into why Aboriginal people leave reserves for other centres. The ongoing Winnipeg study that is ongoing will give us some interesting results. That is a longitudinal study which will last for about one or two years. It is asking the same people the same questions a number of times, and the results will be interesting. Why did you leave the reserve? Why have you moved from one part of Winnipeg to another part of Winnipeg? These are the sorts of questions we do not have enough answers for; and when we get the answers, you will be able to craft better policies as a result.

The Chairman: I do not think we have to change only policy; we have to change legislation. The majority of women and children leave the reserve because, when it is a family breakdown, they have no rights to stay on that reserve. That is a well-known fact. The Indian Act does not have anything in it to protect the rights of women and children in a family breakdown. That is the first reason.

The second reason is economic. On reserves, 95 per cent of people are usually unemployed. They have no hope at all. They live on welfare, which creates many other serious social issues.

Our children are suffering. They do not have an identity. An identity crisis is a serious matter, and this committee has that matter under serious consideration.

Your study is most enlightening, and I am sure it will help the committee in its deliberations. However, we also have to consider the social aspects of this whole question.

qui déménageaient d'une réserve vers un lieu hors réserve, indiquent que 34 p. 100 ont déménagé pour des raisons de famille; 27 p. 100 à des fins d'éducation; 25 p. 100 pour le logement; et 5 p. 100 pour l'emploi — c'est-à-dire pour ceux qui ont quitté la réserve. Seulement 5 p. 100 l'ont quittée à la recherche d'un emploi.

Il faut se rappeler deux choses. Il y a toutes sortes de raisons qui expliquent pourquoi on quitte un endroit pour se rendre ailleurs, mais généralement les études économiques appellent ce phénomène le pousser-tirer. Vous êtes poussés d'un endroit parce que cette vie-là ne nous convient pas et vous ne l'aimez pas, vous êtes tirés ailleurs à la recherche d'autre chose.

Les 34 p. 100 d'Autochtones qui ont signalé qu'ils avaient quitté la réserve — c'est-à-dire les 34 p. 100 qui ont dit qu'ils l'ont quittée pour des raisons de famille — étaient sans doute tirés, au moins certains parmi eux, parce qu'ils avaient de la famille hors réserve. Certains ont été probablement poussés en raison des conditions qui prévalaient chez eux. J'ai entendu bien des histoires, et je suis certain que ce comité en a entendu davantage, de femmes qui ont quitté la réserve en raison des conditions qui existaient chez elles. Elles ne sont pas à la recherche d'un emploi. Elles recherchent quelque chose de mieux.

Les gens partent pour de nombreuses raisons. L'enquête de 2001 devrait nous permettre de mieux comprendre pourquoi les Autochtones quittent les réserves pour s'installer ailleurs. L'étude de Winnipeg, qui est toujours en cours, nous donnera des résultats intéressants. C'est une étude longitudinale d'une durée d'un ou deux ans. Elle pose aux mêmes personnes les mêmes questions plusieurs fois de suite, et les résultats seront fort intéressants. Pourquoi avez-vous quitté les réserves? Pourquoi avez-vous quitté un quartier de Winnipeg pour nous rendre dans un autre? Voici le genre de questions pour lesquelles nous n'avons pas de réponses adéquates; et une fois les réponses connues, vous serez mieux en mesure de formuler de bonnes politiques.

La présidente: Il ne s'agit pas simplement de changer de politique; il faut aussi changer la loi. La plupart des femmes et des enfants quittent la réserve parce que, lors d'une rupture conjugale, ils n'ont plus le droit de rester en réserve. C'est un fait bien établi. La Loi sur les Indiens ne fait rien pour protéger les femmes et les enfants lors d'une rupture conjugale. Voici la première raison.

La deuxième raison est de nature économique. Sur les réserves, 95 p. 100 des gens sont sans emploi. Ils ont absolument aucun espoir. Ils survivent grâce au bien-être social, ce qui crée d'autres problèmes graves d'ordre social.

Nos enfants souffrent. Ils n'ont pas d'identité. Une crise d'identité constitue un problème sérieux et notre comité étudie cet aspect.

Votre étude nous apprend beaucoup et je suis certaine qu'elle va aider le comité dans ses délibérations. Cependant, nous devons également tenir compte des aspects sociaux de toute cette question.

We talk about the migration of people. Did you know that the majority of people living on-reserve, especially those living in the mid-Canada corridor, have neither English nor French as their first language? Their Aboriginal language is their mother tongue. When they come into the city, they are not allowed to take English as a second language because they do not have a landed immigrant certificate. These are the sorts of things that have to change.

Our children are suffering. As adults, as grandmothers and grandfathers, we must consider how we can open up opportunities so that our young people can survive in urban centres but still retain their own identity. That is my observation as a grandmother.

If there are no other questions or observations from the committee, I would like to thank you very much, Mr. Hanselmann. We appreciate the work that the Canada West Foundation does in so many areas, especially this one.

Mr. Hanselmann: Thank you.

The committee adjourned.

Nous parlons de migration. Saviez-vous que la plupart des gens qui habitent dans les réserves, surtout ceux qui habitent au milieu du Canada, ne parlent ni l'anglais ni le français comme première langue? Leur langue autochtone constitue leur langue maternelle. Une fois qu'ils viennent en ville, ils n'ont pas le droit de suivre un cours d'anglais langue seconde parce qu'ils n'ont pas de certificat d'immigrant reçu. Voici le genre de chose qu'il faut changer.

Nos enfants souffrent. En tant qu'adultes, en tant que grands-mères et grands-pères, nous devons créer des conditions qui permettent à nos jeunes de survivre en milieu urbain tout en gardant leur propre identité. Voilà ce que je peux dire en tant que grand-mère.

Si les membres de ce comité n'ont plus de questions ou d'observations, j'aimerais vous remercier beaucoup, monsieur Hanselmann. Nous sommes reconnaissants à la Canada West Foundation de tout le travail qu'elle fait dans différents domaines, et surtout dans celui-ci.

M. Hanselmann: Merci.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid
Lettermail
Poste-payé
Poste-lettre
1782711
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:

Communication Canada – Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:

Communication Canada – Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9

WITNESS

From the Canada West Foundation:

Calvin Hanselmann, Senior Policy Analyst.

TÉMOIN

De la Canada West Foundation:

M. Calvin Hanselmann, analyste principal de la politique.

Available from:
Communication Canada – Canadian Government Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9
Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

En vente:
Communication Canada – Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9
Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca